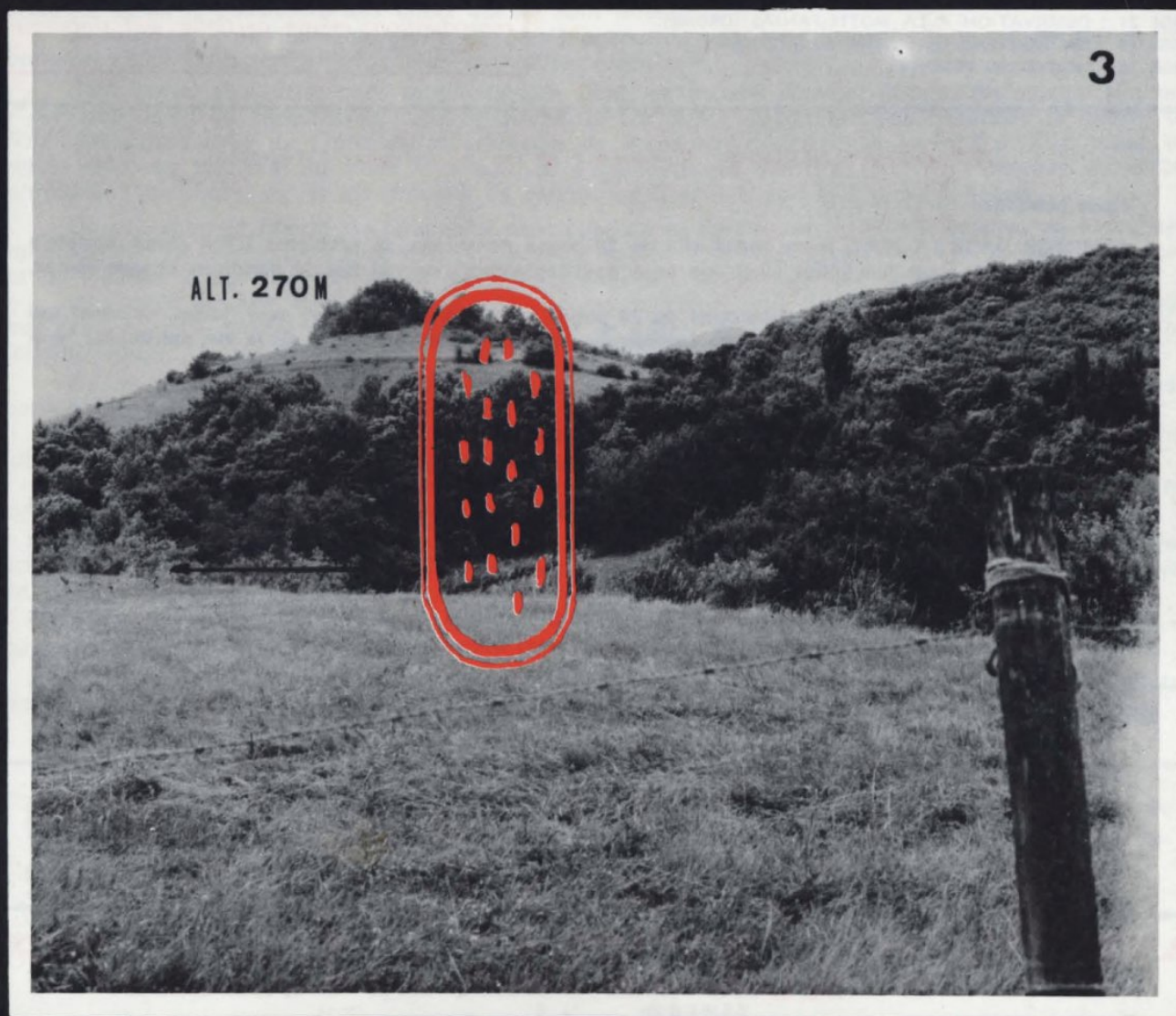


JUIN
JUILLET
1976
N° 156

LUMIERES DANS LA NUIT

19° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **NOS ENQUÊTES** (p. 4 à 24)

■ **UN NOUVEAU DÉTECTEUR
MAGNETIQUE** (p. 25)

■ **CI-DESSUS : LA MOTTE-
FANJAS (Drôme) 14
MARS 1974** (p. 21)

■ **NOUVELLES RECENTES** (p. 26)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 4 : OBSERVATIONS A HERGIES (NORD).
PAGE 6 : OBSERVATIONS DANS LE PAS-DE-CALAIS.
PAGE 7 : ETRANGE PHENOMENE AERIEN A VITRY-EN-ARTOIS (PAS-DE-CALAIS).
PAGE 8 : QUESNOY-SOUS-AIRAINES (SOMME).
PAGE 9 : THIEULLOY-L'ABBAYE (SOMME).
PAGE 11 : OBSERVATIONS A LEXY (MEURTHE-ET-MOSELLE).
PAGE 11 : ENQUETE A ANCY-SUR-MOSELLE (MOSELLE).
PAGE 13 : OBSERVATION A BAR/AUBE (AUBE).
PAGE 13 : UNE VOITURE SURVOLEE PAR UNE ENORME FORME LUMINEUSE EN SAONE-ET-LOIRE.
PAGE 14 : CHAUMES-EN-BRIE (SEINE-ET-MARNE).
PAGE 16 : PHENOMENE INSOLITE DE SARTROUVILLE (YVELINES).
PAGE 18 : AFFAIRE DE SAINT-DENIS/SCIE (SEINE-MARITIME).
PAGE 20 : REPETITION DU PHENOMENE A VOLVIC (PUY-DE-DOME).
PAGE 20 : OBSERVATION A DEVESSET (ARDECHE).
PAGE 21 : OBSERVATION A LA MOTTE-FANJAS (DROME).
PAGE 25 : UN NOUVEAU DETECTEUR MAGNETIQUE.
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION : CE NUMÉRO EST COMMUN AUX MOIS DE JUIN ET JUILLET.

JOURNEES INTERNATIONALES DE POITIERS (suite de la page 3)

Seront présents : Pierre GUERIN, Claude POHER, Jacques VALLEE, Patrick AIMEDIEU, Jean GOUPIL, Pierre KOHLER, Auguste MEESSEN, Jean-Pierre PETIT, René VITON, ainsi que le capitaine COCHEREAU, de la direction de la Gendarmerie nationale.

Exposés des scientifiques, les 16 et 17 juin, de 14 h. 30 à 19 heures. Le 17, grand débat avec le public, à 21 heures.

LIBERTÉ LIBERTÉ CHÉRIE OU ES-TU ?

Qu'est-ce que la liberté ?

Etre libre c'est avant tout avoir la faculté de pouvoir choisir entre plusieurs alternatives d'agir ou de formuler sa pensée.

Etre en mesure de faire un choix libre implique la connaissance exacte de tout ce qui peut être offert comme possibilités, en général et en détail.

On s'aperçoit immédiatement que cette liberté comporte une limite, celle de la connaissance, et de la possibilité que l'on a de la compléter. On a d'autant plus de liberté que l'on est mieux informé, et d'autant moins que l'information est plus limitée.

La liberté est par conséquent une notion toute relative, particulière à chaque individu, aux limites variables, selon la possibilité des choix qui lui sont offerts.

A supposer que l'individu veuille élargir le champ de ses connaissances il va se heurter à des contraintes plus ou moins visibles, plus ou moins sensibles.

Sans parler des différences intellectuelles, dont les causes peuvent être multiples, qui limitent la compréhension de certaines options possibles, la contrainte du groupe peut interdire la liberté du choix. Cela peut tenir de l'information tronquée ou mensongère, ou de la protection d'un mode de pensée érigé en système, ou d'une mystique, ou d'une idéologie politique, ou de la défense d'intérêts particuliers, quels que soient les groupes de contrainte, quel que soit le régime politique.

Où est alors la liberté de l'individu, préoccupé de sa survie, pris entre ses propres passions, ses imperfections, et les entrelacs de ces groupes qui exercent des pressions internes et externes, occultes ou visibles, quels que soient ces groupes, quelles que soient les frontières.

La liberté est une idée subjective, elle n'a pas le même sens pour chaque individu, pour chaque circonstance, pour chaque groupe. C'est un rêve, un idéal, un mot qui désigne une chose que l'on n'atteint jamais.

On ne saurait parler de la liberté sans parler de l'objectivité car elle a les mêmes sources : connaissance et information, et qu'elle subit les mêmes contraintes si elle veut s'exprimer.

On ne peut être objectif sur une question que si on la connaît bien et si on est bien informé. L'objectivité est donc limitée par la connaissance, hors de ces limites il n'y a plus d'objectivité.

Hélas ! Combien peu connaissent leurs limites et auraient intérêt à laisser à d'autres l'exploitation des domaines pour lesquels ils ne sont pas qualifiés.

Pour un enquêteur l'objectivité consiste à enregistrer les faits tels qu'il les recueille, ou que les recueille ses sens s'il est témoin. S'il a une spécialité, et que les faits sont recevables de sa spécialité, alors, et dans ce cas précis, il peut les vêtir de sa connaissance.

Dans les rapports, ne rien avancer que l'on ne soit sûr doit être la règle ; vouloir expliquer sans pouvoir étayer ne convainc personne mais aboutit au résultat inverse escompté.

Le rôle d'un enquêteur est grand, et sa tâche merveilleuse ; il faut lui laisser toute sa gloire, dans une époque où tant de choses sont galvaudées.

F. LAGARDE.

POITIERS (Vienne) : Mercredi 16 et Jeudi 17 Juin 1976 :

RUE CARNOT, DANS LES SALONS DE BLOSSAC (1200 PLACES)

Journées Internationales d'Information sur les OVNI

ORGANISEES PAR Jean-Claude BOURRET

AVEC LA PARTICIPATION D'UNE DOUZAINNE DE SCIENTIFIQUES

(Voir détails page 2)

Observations répétées sur la Frontière Belge, à HERGIES (Nord) en Sept. 74

Enquêtes de M. J.-M BIGORNE

Nous respecterons la chronologie des événements, bien que ceux-ci ne nous aient pas été rapportés dans cet ordre.

En mars 1974, M. et Mme T... (identité connue de LDLN) et leurs enfants viennent de Bavay (Nord) pour rentrer chez eux, à Hergies, vers 22:00. Approchant du croisement qui sépare les communes de Hon-Hergies et de Taisnières, sur la D 84, ils aperçoivent, droit devant eux, vers le N, une luminosité bleue, mais d'un bleu particulier, qualifié de bleu sorti du dard d'un chalumeau, et qui semble immobile au-dessus du dit croisement, en contrebas. Cette luminosité semblait scintiller. Les automobilistes descendent le chemin, à bord de leur DS, assez rapidement et remarquent alors que sous cette luminosité, se trouve un épais « brouillard » circulaire très sombre, qui couvre le croisement ; il est très limité, peut-être sur 40 m de diamètre. Lancés, ils ne peuvent l'éviter et de plus, supposent que ce « brouillard » est dû au lieu même, encaissé, marécageux, et où coule un ruisseau.

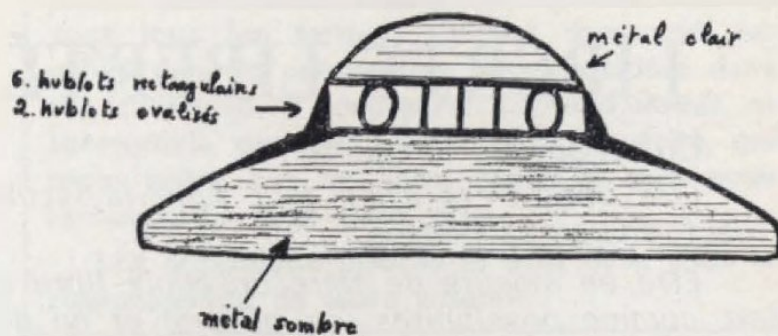
A peine pénétrés dans le brouillard, les phares de la voiture s'éteignent, le moteur s'arrête, et la radio de bord n'émet plus que des crachements... Cela dure quelques secondes, le véhicule grâce à sa vitesse acquise, ressort du « brouillard », le moteur reprend seul, les phares se réallument, la radio reprend son émission normale.

Les témoins effrayés ne comprirent pas ce qu'il s'était passé !

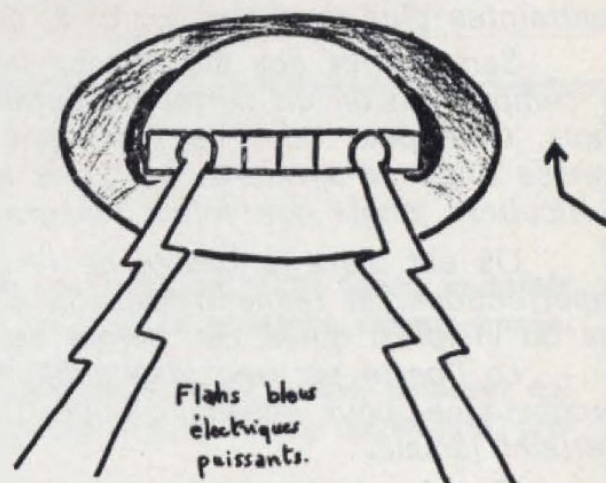
Nous restons dans ce secteur isolé (Michelin 53, pli 5). La ferme des témoins, toujours M. et Mme T..., est à la frontière franco-belge, juste sur le territoire français, la route y donne accès, marquant la frontière.

Lors de travaux agricoles, M. T... rencontre un collègue agriculteur belge qui lui signale, fin août 1974, que dans son champ de blé, situé à quelques 500 m de la frontière, il a découvert lors des moissons, quelques jours auparavant (soit vers le 15 août 1974) une zone parfaitement circulaire de 5 à 8 m de diamètre, où le blé avait totalement disparu, il n'en restait que le chaume carbonisé. Aucune trace de passage dans le champ par ailleurs florissant, d'un engin à roues, ou d'un éventuel pyromane, la cause du dégât semblant en conclusion, venue du ciel... Tel fut en tous cas le point de vue des agriculteurs voisins et d'un spécialiste agricole.

Le mercredi 4 septembre 1974, M. et Mme T... rentraient chez eux, après la traite des vaches. Après le dîner, ils regardaient la TV. Etaient présents, les époux T..., un ouvrier agricole, et les deux enfants. Vers 21:30, les chiens se mettent à aboyer, très méchamment, avec des hurlements inhabituels. En fait, ces chiens sont de nature peu belliqueuse, et les agriculteurs étonnés sortent,



HERGIES (Nord) 4 & 7 sept. 74



vont sur le chemin, au N de leur domicile, et ne voient rien. Même leur plus proche voisin (dans une résidence secondaire à 30 m) s'inquiète aussi, son chien aboyant de la même manière anormale, et sort en allumant la lampe de la cour : il ne voit et ne verra rien à ce moment-là.

Les agriculteurs n'ayant rien vu, font demi-tour pour rentrer chez eux, et ils aperçoivent alors, plein S, à 70 m de là, un objet d'apparence métallique, immobile, juste au ras des arbres — comme posé sur l'arbre le plus bas, soit à environ 15 m du sol. C'est un disque sombre surmonté d'un dôme d'aspect métal sombre, avec sur ce dôme, des sortes de « vitres » — au nombre de huit — semblant rectangulaires, placées dans le sens de la hauteur, et donnant un aspect plat à cette partie moyenne de l'objet.

Ces vitres bien nettes semblaient éclairées de l'intérieur par une luminosité blanche. Mais parmi ces « vitres », les deux avant-dernières (soit la 2^e et la 7^e) étaient plus arrondies, ovalisées, et se mirent à lancer de puissants flashes bleu arc électrique. Par comparaison avec l'environnement connu, les témoins estiment que le diamètre avoisinait les 15 m. Aucun bruit n'émanait de cet objet et la lune se reflétait légèrement dessus.

M. T... court chercher son appareil photo équipé d'un film diapositives, et prend un premier cliché. Mais les lampes intérieures, et la lampe de la cour étant allumées, et de plus cette dernière étant dans le champ de vision du témoin occupé à photographier, ce dernier est gêné et

crie à son épouse d'éteindre toutes les lampes. Ce qui fut fait. Aussitôt l'extinction l'objet bouge, semblant réagir directement à cette extinction, et les deux vitres ovalisées donnent des flashes plus puissants encore, qui éclairent les alentours, comme de violents éclairs d'orage.

L'objet se cabre, lève son côté opposé aux vitres et part en s'élevant graduellement, mais à la vitesse d'une balle traçante de FM (le témoin a fait l'Algérie). Le témoin mitraille tant qu'il peut l'objet, après avoir réglé le diaphragme ; quatre ou cinq clichés sont pris. Puis de cet objet on ne voit plus que deux points lumineux (les « vitres » ovalisées) qui prennent une trajectoire horizontale. M. T... va chercher deux voisins qui constatent l'éloignement de ces deux points bleus. Les chiens ne cessèrent d'aboyer pendant ces 15 mn d'observation.

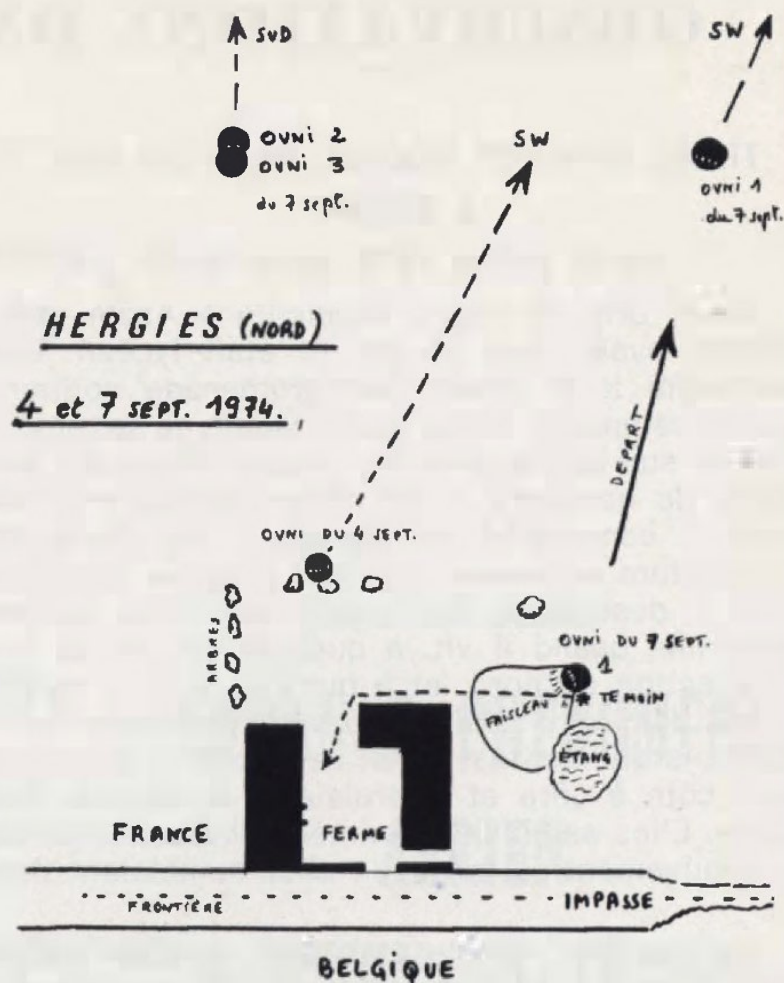
★★

Samedi 7 septembre 1974. Toujours dans cette ferme à Hergies. Rentrant avec son tracteur le soir M. T... avait cassé un fil qui délimitait le pourtour d'un étang situé tout près, derrière les étables.

Des amis, M. B... et M. R... et leurs épouses étaient venus dîner. Vers 22:30, le témoin principal profite d'un moment creux pour partir réparer le fil cassé qui l'inquiétait : la sécurité avant tout ! Il prend sa lampe de poche, sort dans la nuit, s'éclairant pour traverser la cour et contourner les étables. Arrivé dans la prairie, la lampe de poche s'éteint et ne veut absolument plus fonctionner. Il avance donc prudemment autour de l'étang, cherchant à tâtons le fil cassé qui doit traîner sur le sol. Il ne parvient pas à le trouver.

Tout à coup, les chiens se mettent à aboyer et à hurler violemment, de la même manière que le mercredi soir... Brutalement tout s'illumine comme en plein jour ! M. T... se relève et regarde rapidement en l'air : au-dessus de lui, à une quinzaine de mètres, une masse circulaire sombre placée en oblique et qui lance un large faisceau lumineux blanc, éclairait le sol et les alentours sur un périmètre immense ! Le témoin prend la fuite, et pour passer au plus court vers son domicile, s'élance à travers le faisceau en criant pour alerter son épouse et ses invités. Il rapporte avoir ressenti une sorte de légère décharge électrique, pendant son immersion rapide dans la lumière étalée de l'objet, au sol. Il parvient chez lui, où les occupants n'ont pas osé sortir, ne sachant à quoi correspondaient les appels. Ils sortent tout de même, mais ne peuvent voir l'objet et son faisceau, caché par les étables hautes. Tous avancent dans la cour et, parvenus à la lisière de la prairie, voient trois disques aux caractéristiques identiques à celles décrites pour l'objet de la soirée du mercredi 4 septembre précédent.

L'un d'eux, sans doute celui qui était au-dessus de M. T... est immobile à 500 m au SO ; les deux autres, visuellement l'un au-dessus de l'autre, sont à 500 m plein S, à une altitude estimée (pour les trois) à une cinquantaine de mètres. Tous peuvent voir celui du SO s'éloigner lentement dans cette direction, et cela pendant 15 mn.



Les deux autres s'éloignent lentement vers le S, toujours l'un au-dessus de l'autre ; ils les observent ainsi pendant 5 mn. Arrivés en surplomb d'un ruisseau, ils prennent ensemble un virage vers l'E et partent très vite, trente secondes après ils ont disparu.

Tout s'est passé dans le silence absolu, hormis les aboiements des chiens, y compris les chiens de tout le voisinage.

Aucune suite physique ou psychique à déplorer, tant pour les témoins que pour les animaux. Aussitôt après l'observation, la lampe de poche refonctionna normalement. Aucun résultat concernant les photos.

★★

Les lieux : de nombreuses sources, des marécages, des terres impraticables à la culture pendant les périodes de fortes pluies. D'anciennes carrières pour l'extraction du minerai de fer ; des nappes d'eau souterraines. Pas de lignes HT. Présence de « sables mouvants » où seraient déjà disparus par enlèvement rapide avant la dernière guerre, un fermier, son cheval et sa charrette. Des bois, des prairies, des collines, de petits chemins tortueux, peu d'habitations.

Géologie : marnes céromano-turonniennes (crétacé et landénien) avec affleurements de sables blancs du Quesnoy. Pas de faille connue (carte géologique Le Quesnoy au 1/50 000^e).

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

OBSERVATIONS DANS LE PAS-DE-CALAIS

TROIS SPHERES BLEUES PRES DU SOL

A ANZIN

Le 11 juillet 1973, vers 16:00

M. P. Bris de Lance, domicilié à Anzin, près d'Arras, avait alors 14 ans et était lycéen. Cet après-midi là il faisait une promenade solitaire dans la campagne vallonnée et isolée de sa région. Il allait sur le pourtour de champs labourés, entourés de bosquets et de haies. Marchant lentement, il contemplait le paysage ; peu de vent, température moyenne, ciel peu nuageux et ensoleillé. Il descendait maintenant la colline Sainte-Catherine, quand il vit, à quelque 150 m de lui, en direction du nord, et à quelque 2 ou 3 m au-dessus d'un petit taillis, trois sphères bleues lumineuses stationnaires. Deux se tenaient pratiquement côte à côte et la troisième au-dessus des autres. Elles semblaient animées chacune d'un léger mouvement de tangage ; elles semblaient flotter.

Leur surface visible était bleu sombre métallique et une sorte de halo bleuté les enveloppait. Le témoin fit un quart de tour sur lui-même pour mieux observer et il les eut alors carrément en face. Il voulait aller voir de plus près et il lui restait quelques pas à faire pour arriver dans une prairie. Les objets étaient toujours là, et il ne les perdait pas des yeux... jusqu'à ce qu'il bute dans des fils barbelés et chute lourdement et bruyamment sur le sol ! Il se releva rapidement et voulant revoir les phénomènes, se rendit compte, très surpris, qu'il n'y avait plus rien ; cela était disparu en quelques secondes...

Durée totale de l'observation : plus de trente secondes.

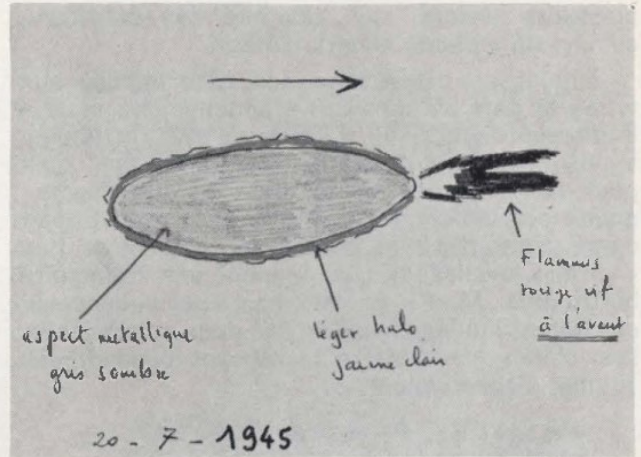
Taille réelle estimée à 5 m. Aucun détail n'a été remarqué sur ces boules (Michelin 53, pli 2).

FORME CIGAROIDE DANS LE CIEL DE HOUDAIN

le 20 juillet 1945, à 10:45 du matin

Une dame, alors âgée de 40 ans, sort de chez elle et regarde machinalement le ciel. Temps clair, peu nuageux. Elle voit alors vers le N-E, soit vers Divion, un objet en forme de cigare. Elle ne le perdit pas de vue, tant cela l'impressionnait. Cet objet progressait à grande vitesse, et passa au-dessus du témoin, ce qui lui permit de mieux le voir : elle avait d'abord pensé à un Zeppelin ou à un quelconque dirigeable d'après-guerre, mais il allait trop vite et se comportait bizarrement ; à l'avant il lançait de puissantes flammes phosphorescentes, rouge vif et très longues ; « oui au lieu d'être à l'arrière, ce que je supposais être des flammes de moteur, sortaient à l'avant, dans le sens de la marche », confirme le témoin !

Ces flammes semblaient crépiter, tantôt très longues, tantôt très courtes. Par contre, aucune traînée derrière l'objet ; seul un léger halo jaune clair entourait cet « appareil ». Sa surface sem-



blait métallique et bien matérielle, de couleur gris clair. La région était calme et aucun bruit de moteur ne fut entendu, non aucun son, le silence... Il se dirigeait vers Arras. Une dizaine d'autres personnes le virent aussi. Alors qu'il allait disparaître à l'horizon, occulté par des bois, et que vu son éloignement sa taille apparente diminuait, mais nous le distinguions nettement, il disparut subitement, comme volatilisé, avant d'avoir fait son parcours visible...

Il devait être à quelque 1.000 m des observateurs, à basse altitude, sans doute une bonne dizaine de mètres au-dessus des arbres. Taille réelle estimée à 25 m de long sur 7 m de hauteur. Observation ayant duré un peu plus de 10 secondes. Aucune comparaison avec les appareils de l'époque, V1, V2 ou avions ultra-modernes.

Un Goniomètre de Poche

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

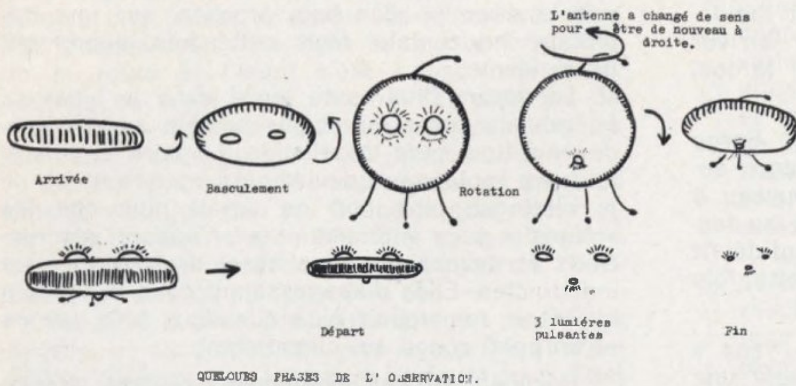
En vente au Siège de LDLN : 1,60 F franco ; règlement en timbres accepté.

LE COMPAREUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 1,60 franc.

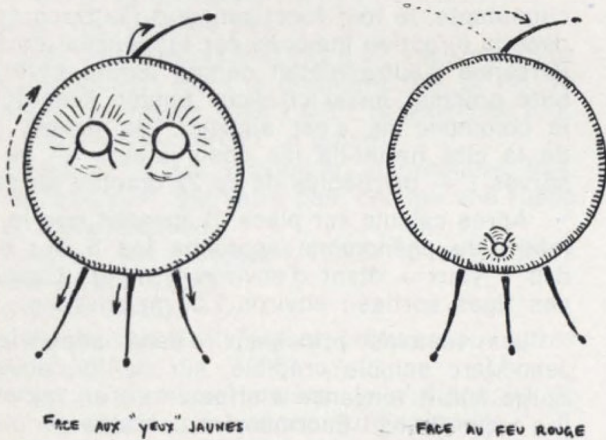
En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareur : 2,40 F. s'ils sont commandés ensemble.

VITRY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) le 22 OCTOBRE 1975



QUELQUES PHASES DE L'OBSERVATION.

VITRY EN ARTOIS (P.d.C) 22 OCT. 1975.



ETRANGE PHÉNOMÈNE AÉRIEN

A VITRY-EN-ARTOIS

(Pas-de-Calais)

le 22 octobre 1975, vers 19:00

Enquête de M. LECAT

Les deux témoins principaux sont des écoliers de Vitry, Jean-Marc (9 ans et 1/2) et Serge (12 ans). Ils jouent à cache-cache dans leur cité et principalement autour de la maison de Serge. Le ciel était étoilé, un quart du firmament étant couvert de nuages moutonneux. Température fraîche et léger vent du N. La lune était apparente, se levant à 18:57 locale et le soleil s'étant couché à 17:48 locale.

Après avoir compté, Jean-Marc s'apprêtait à chercher son copain et sursauta, effrayé. Il voyait arriver de la direction de l'église une sorte de rectangle peu épais, aux angles arrondis, horizontal, de couleur gris métallique clair, un peu flou par moment, et qui en fait semblait foncer dans sa direction. Venant donc rapidement, il grossit à vue d'œil et se trouve bientôt au-dessus de la chapelle locale. A une altitude de plusieurs dizaines de mètres, et à quelque 50 m de Jean-Marc, époustoufflé.

Le phénomène se redressa progressivement, pour montrer une forme ronde de disque qui, jusqu'ici, était vu sur sa tranche. Il vit alors ce qu'il appela deux « yeux » ronds, demi-sphériques, semblant sortir du corps de l'objet et de couleur jaune paille brillant ; il lui sembla aussi que ces « yeux » l'observaient, et il remarqua sur les bords extérieurs des sortes de stries noires (des bâtons, dit-il) qui formaient un cercle externe et paraissent

saient tourner dans le sens des aiguilles d'une montre. Il fut pris d'une sorte de vertige.

L'éclat des deux « yeux » est difficile à soutenir ; il ressent de légers picotements au visage. Cette intensité lumineuse varie : tantôt violente, tantôt moins puissante. Parfois la surface de l'objet paraissait matérielle, grise métallique clair, et parfois plus floue, argentée très clair. L'objet avance très légèrement vers le garçon, puis stationne une dizaine de secondes et les deux « yeux » se dirigent vers le bas ; il voit qu'ils sont sur des supports tronconiques, gris clair, argentés. Parfois ils devenaient plus sombres, moins visibles, comme nébuleux.

Puis l'objet, toujours relevé, se met lentement à tourner sur lui-même, pour montrer l'autre face. Ce côté était de la même couleur métallique et avait un point rouge lumineux qui clignotait, placé vers le bas du disque, lui aussi sur support fixe. L'objet tourne sur lui-même environ quatre fois, montrant alternativement ses deux faces. Puis une sorte d'antenne — peut-être télescopique — sort du dessus et se courbe vers la droite, équipée d'un ovale noir à son extrémité. L'objet se remet doucement à plat pour reprendre son aspect primitif, et l'on ne voit plus que les lumières jaunes et rouges. Sur le pourtour les stries tournent plus vite et il part à vitesse modérée, parallèlement à la rue de la cité.

C'est à ce moment que Jean-Marc entend son copain Serge qui lui crie des environs de sa maison : « Viens vite voir, il y a une soucoupe au-dessus de moi ! ». Jean-Marc parcourt rapidement une cinquantaine de mètres pour arriver derrière le garage et rejoindre Serge, sur le dos, à demi-couché dans l'herbe.

Ils regardent ensemble le phénomène ; Serge paraissant décontracté et Jean-Marc encore secoué, mais plus seul ! L'objet est à nouveau à une dizaine de mètres d'altitude, stoppé au-dessus de la prairie. Le manège précédemment décrit se reproduit ; mais le spectacle dure cette fois une vingtaine de secondes.

Les lumières lancées par les deux « yeux » sont plus aveuglantes et Jean-Marc ressent une bouffée de chaleur qu'il ne sait à quoi attribuer : réaction du corps à l'émotion ou effet dû au phénomène. Serge ne ressentit rien. L'objet émet ensuite une sorte de bourdonnement, comparable au bruit audible sous des lignes H.T. Il est sur sa face aux « yeux » jaunes et, par dessous, sortent trois sortes d'antennes ou de tiges, peut-être de manière télescopique, et en trajectoire courbe, de couleur gris clair argenté, avec comme celle déjà sortie en haut, des ovales noirs au bout.

Chaque tige partait dans un sens précis, une au milieu, une vers la droite et une vers la gauche. Cela se fit rapidement et les deux jeunes témoins ne peuvent préciser s'il s'agit d'antennes, de supports ou d'autre chose... La partie externe circulaire, striée de bâtons noirs, accéléra son mouvement dans le sens des aiguilles d'une montre... cela partait.

Les parents de Serge prétendent qu'à cette heure-là, et pour une cause tout à fait inconnue, l'éclairage des pièces s'éteignit brusquement pour réapparaître progressivement quelques secondes plus tard.

L'objet partit progressivement avec des soubresauts et changea de direction, allant vers le bout de la cité, en prenant un peu d'altitude. Il ralentit de nouveau pour rester quelques secondes sur place au-dessus d'autres terrains. Il se redressa encore et ses « yeux » jaunes se dirigèrent vers le ciel, puis vers le sol, puis en direction des témoins. Il se remit à bouger facialement et à cette occasion ils remarquèrent pour la première fois que les « yeux » regardaient dans

des directions opposées, l'un à l'E-N-E vers Corbehem, l'autre à l'O-S-O vers Biache. Il se replaça à plat et la rotation du bord se fit plus rapide ; il prit la direction des bois proches, sur une trajectoire horizontale, mais cette fois légèrement descendante.

Le départ final reste aussi dans le bizarre... Le gris du corps du disque sembla se dissiper, devenir flou, puis translucide. Le bord circulaire tournant rapidement devint plus sombre et on ne le distingua plus ; on ne voyait plus que les « tiges » ou « antennes » qui n'étaient pas rentrées et devenaient elles aussi de plus en plus indistinctes. Elles disparaissaient dans le lointain et on ne remarquait plus que deux feux jaunes et un point rouge qui clignotaient...

Secoués par ces événements rapides qui, au total, n'avaient pas duré plus d'une minute, les deux copains avertirent de suite M. Marc L..., qui sortait à cet instant et confirma sa vision de deux étoiles jaunes pulsantes, et d'une rouge clignotante, le tout fonctionnant à l'unisson (sic), dans la direction indiquée par les jeunes témoins. Personne d'autre n'était dehors durant cette minute précise. Jusqu'ici aucun témoin éventuel de la commune ne s'est signalé. Les jeunes gars de la cité furent-ils les observateurs — ou observés ! — privilégiés de ce 22 octobre au soir ?

Après calculs sur place, il apparaît que le diamètre du phénomène approche les 5 m ; celui des « yeux » étant d'environ 0 m 85. Longueur des tiges sorties : environ 2,50 m chacune...

Les témoins principaux : deux adolescents. Jean-Marc semble crédible, sûr de lui, objectif. Serge aurait tendance à affabuler, à en rajouter : il n'a que 7 ans ! Enormément de patience, de retours en arrière, de reconstitutions furent nécessaires pour savoir ce qu'il s'était passé, car pour ces enfants les faits étaient fort compliqués à assimiler et encore plus ardu à relater.

Afin de préserver la tranquillité des témoins, de leurs parents, des habitants de la cité, les identités, détails de lieux ne sont pas précisés. L'événement fut connu rapidement par l'enquêteur qui put agir à chaud.

Les lieux : une cité dans une commune traversée par la rivière « La Scarpe ». Deux lignes H.T. qui se croisent au S et furent survoïées par le phénomène allégué. Sénonien recouvert de limons quaternaires.

QUESNOY-SOUS-AIRAINES (Somme) — OBSERVATION de M. Gérard DEMACHY — ENQUETE de M. PERRIER

Date : janvier, février (?) 1974, un samedi soir quand on a parlé de l'affaire de Concorde, le témoin était seul et revenait de jouer aux cartes.

Heure : « un bon minuit ».

Lieu : route d'Hangest-sur-Somme jusqu'à l'intersection avec la D 70, puis la D 70 en direction de Longpré-les-Corps-Saints.

Récit : l'enquêteur le scinde en deux phases.

PHASE : I

« Ça a démarré d'Airaines, à 4 km de là ; c'était un petit point rouge, comme des feux de

voiture, mais je trouvais ça étrange car je ne voyais pas les phares, ça a suivi la route jusqu'au croisement (avec la D 70) et ça s'est arrêté dans le champ, de l'autre côté.

J'ai trouvé ça bizarre parce qu'il n'y a pas de route, et puis je ne l'ai plus vu.

Moi j'allais vers Longpré-sur-Somme et c'est en démarrant du Quesnov-sous-Airaines que j'ai vu ça, on le voyait bien du chemin du Cimetière, ça se promenait à hauteur de voiture, 2 à 3 m, même pas !

PHASE : II

Je suis arrivé au croisement, je n'ai rien vu et peu après (le dit croisement) ça a démarré, comme une fusée, à hauteur de la voiture, ça a filé jusqu'au bois, (le bois se trouve à gauche de la route et l'objet s'est « posé » en face) et puis ça s'est posé. Je ne l'ai plus vu. Je ne sais pas, mais c'était à 10 m de moi, peut-être pas, sur ma droite, ça filait joliment vite.

Là, j'ai vu une boule rouge, ronde, et jusqu'au bois je n'ai plus rien vu. Quand je suis arrivé là, au bois, comme la première fois, ça a redémarré dans la même direction que moi, toujours à l'horizontale, à 1 m du sol, peut-être pas.

J'ai pris la première route que j'ai trouvée, à gauche, et ça a continué vers Longpré-les-Corps-Saints. De temps en temps, je jetais un coup d'œil mais je n'ai plus rien vu.

QUESTIONS :

- *le temps* : noir, mais pas de brume.
- *lune* : je ne sais plus.
- *vent* : je ne crois pas.
- *durée* (du phénomène) : 3 à 4', vous savez ça va tellement vite ; la première fois je l'ai vu assez longtemps, bien 2 à 3' ; la deuxième fois, un peu plus court, 1' à peine.
- *distance* : 4 km maximum la première fois, 10 maximum, peut-être pas, comme une fusée et à l'horizontale.
- *voiture* : 404 à essence, R.A.S. (a eu toujours des ennuis avec).
- *montre* : R.A.S.
- *Aviez-vous croisé d'autres voitures ou autres véhicules ?* Non.
- *objet* : c'était une lumière, je n'ai pas vu de forme précise, je n'ai pas vu d'appareils.
- *caractéristiques de cet objet* :
 - nombre : 1.
 - forme : une boule.
 - dimensions : diamètre 1 m.

couleurs : rouge vif, même près de vous ? oui, mais d'un rouge vif et clair en même temps, je ne sais pas dire au juste et le contour n'était pas bien défini.

clignotement : non.

variation d'intensité : non.

vitesse : 3 à 400 km/h, je roulais déjà à 100, et ça s'arrêtait brutalement sur place et je ne le voyais plus.

trajets : en lignes droites, horizontales.

— *effets* : bruit, odeur, appel d'air, picotement, explosion, lumineux : *négatif*.

— *Aviez-vous l'impression d'être observé ?* : Je ne peux pas dire.

— *réactions sur le témoin* :

peur : oui.

rêve : nerveux ; y pensez-vous souvent ? *négatif*.

— *Vous le reverriez ?* Je l'ai vu mais ce n'est pas moi qui irait le chercher pour autant.

— *Vous avez dit « quand ça s'est posé », posé ou éteint ?* Je ne sais pas, en tout cas je ne le voyais pas.

SUGGESTIONS PERSONNELLES :

A l'air sérieux, travailleur, inspire confiance, intimidé malgré tout.

Marqué par « son aventure », en tout cas plus qu'il ne m'en a laissé transparaître, a vu quelque chose d'assez fantastique.

N'en avait pas parlé (sauf à son épouse) ; peur d'être ridicule ou de passer pour un fou.

Employé à l'entretien mécanique, né le 25-5-1943, m'a raconté son histoire avec un peu de réticence, comme s'il avait peur que je me moque de lui ou peut-être voulait-il être tranquille ?

N'a pas toujours saisi le sens de mes questions ; d'une manière générale, difficulté dans la description du phénomène, comme si celui-ci échappait au sens littéral du mot employé, à la limite il faudrait presque « inventer » un nouveau vocabulaire.

THIEULLOY-L'ABBAYE (Somme) — OBSERVATION du 8/11/74 de M. X... Enquête de M. C. PERRIER

Lieu : Les « Trois Cornets », commune d'Epléssier.

Objet vu entre Lamaronde et Epléssier.

Heure : Entre 20:30 et 21:00 (vendredi).

RECIT

« Je travaillais aux champs, hersais un champ de blé, et suivais la ligne par terre et arrivé à la fin du champ j'ai relevé la tête pour tourner.

J'ai aperçu deux grosses lumières qui venaient vers moi. J'ai pensé « mince, voilà un tracteur avec des rudes phares », ça continuait à avancer et je me suis rendu compte que ce ne pouvait pas être un tracteur car c'était à une hauteur de 50 à 70 m et entre 150 et 200 m de mon tracteur et ça avançait tout doucement.

Alors j'ai arrêté le moteur et éteint les phares et je suis resté assis et j'ai attendu. Il est arrivé tout doucement sur moi, a fait un ou deux tours tout doucement ; on aurait dit qu'il n'avancait pas, puis tout doucement il est reparti dans la même direction qu'il était venu. Quand il était sur moi j'ai eu mal aux yeux tellement la lu-

mière était forte. Et puis ça faisait du bruit comme quand on passe sous une ligne électrique, les grosses, et qu'il a plu, c'était le même bruit mais pas plus fort. J'avais peur qu'il descende, j'osais pas bouger mais je me sentais attiré et j'ai regardé.

Quant il a été parti, j'ai démarré et j'ai fini à toute vitesse mon rayon et je suis parti sur la grande route qui passe à 5 ou 600 m, je suis rentré là.

Je ne comprends pas pourquoi « ils » sont venus me voir, ils voulaient savoir ce que je faisais, mais pourquoi ne vont-ils pas voir les autos sur la Nationale, surtout que ce jour-là il y en avait beaucoup ».

QUESTIONS :

— Temps de l'observation : 5 minutes.

— Aviez-vous arrêté votre tracteur, en êtes-vous sûr ? : Oui, j'avais peur, j'étais tout seul dans ma cabine. Ils sont venus me voir mais pas les voitures sur la Nationale, pourtant il y en avait.

- Quelle était la vitesse de l'objet ? : *Oh, ça allait tout doucement, à 5 km/h à peu près. J'avais peur que ça descende.*
- Aviez-vous une montre ? : *Oui. S'est-elle arrêtée ? je ne peux pas dire, je n'ai pas fait attention.*
- Marche-t-elle bien depuis ? : *Oui.*
- Quel temps faisait-il ? : *On ne voyait pas tellement les étoiles, pas de vent, pas de lune. Il y avait une petite brume, mais pas tellement, non pas beaucoup.*
- Vous disiez avoir eu mal aux yeux, encore maintenant ? Pleurez-vous ? : *La lumière me faisait très mal, mais j'étais comme attiré, je n'ai plus mal aux yeux et je ne pleure pas.*
- Pourriez-vous me donner des précisions sur ces lumières : éclairaient-elles le sol devant ? : *Non, ni devant ni autour, et pourtant elles éblouissaient, j'étais très impressionné ! les lumières n'éclairaient pas le sol.*
- Lorsque l'objet a été au-dessus de vous avez-vous eu une sensation de chaleur, avez-vous entendu quelque chose ? : *Je n'ai rien ressenti, je crois qu'ils regardaient ce que je faisais là, et j'ai entendu le bruit comme lorsque l'on passe sous les fils quand il a plu.*
- Quand vous avez eu l'objet sur votre tracteur étiez-vous éclairé, la cabine vous donnait-elle l'impression d'être éclairée même faiblement ? : *Non, à aucun moment je n'ai été éclairé, ni l'intérieur du tracteur.*
- A part votre peur, avez-vous eu une autre réaction ? : *Le soir je n'ai pas bien mangé, je n'avais pas faim.*

SUGGESTIONS PERSONNELLES :

Il est vraiment dommage que M. X... ait coupé le contact et éteint les lumières.

Il a eu peur mais ce n'était pas une peur panique, puisqu'il a tout de même terminé son travail ; avait surtout peur que l'objet descende.

Il avait entendu parler des OVNI's mais n'avait pas pensé qu'ils puissent un jour « venir ».

N'en avait parlé qu'à une ou deux personnes, et surtout pas aux gendarmes.

Il était comme fasciné par cette apparition, il avait peur mais ne pouvait pas détacher ses yeux du spectacle.

Il n'a pu apercevoir une quelconque forme, ceci dû à la luminosité des phares (ou supposés tels).

Hypothèse personnelle et tout à fait gratuite de ma part : les « phares » qui n'éclairaient pas ni en haut ni en bas ; ni devant ni autour, mais qui éblouissaient, ne seraient-ils pas un rayonnement inconnu (genre rayon X) permettant d'influencer sur le témoin (fascination, attirance, peur mais sans quitter l'objet des yeux ? ou une sorte de leurre empêchant de voir les superstructures de l'objet, ou de par ce fait-là détournant l'attention du témoin du véritable sens de la « visite » ?).

D'après le témoin il y avait de nombreuses voitures sur la route nationale et rien n'a transpiré ni dans les journaux ni dans les environs du village.

Autre hypothèse, l'objet faisait soit une recherche sur le terrain et aurait été dérangé par le tracteur, mais je pense que justement cet objet aurait consciemment examiné le tracteur, peut-être afin de savoir pourquoi lui aussi se trouvait là au même moment... (supposition gratuite).

Je ne pense pas non plus que le brouillard ait pu être la cause d'un phénomène lumineux (réflexion des phares de voiture).

M. X... a eu peur mais sans panique, il m'a très bien reçu, avait certainement une certaine crainte : celle que je ne le prenne pas au sérieux ; ensuite nous avons discuté du problème OVNI ; m'est apparu qu'il était ouvert au problème sans toutefois en avoir une connaissance très poussée. Sa grande crainte était qu'ils descendent, se posent ou endommagent son matériel.

Nous sommes allés sur le terrain, c'est une plaine coupée de petites vallées où la visibilité est très bonne et assez étendue, j'en conclus que l'objet se trouvait depuis quelques instants (voire minutes) avant que M. X... ne le découvre. Il ajoute d'ailleurs que s'il n'avait pas été au bout de son champ et obligé de lever les yeux pour tourner, il ne l'aurait certainement jamais vu.

Une reliure-main de luxe pour LDLN

Pour conserver, classer et compulser facilement vos exemplaires de « Lumières dans la Nuit » ou « Vues Nouvelles », faites les relier solidement. La reliure-main (qui forme un véritable livre), pleine toile ou toile plastifiée, couleur à votre choix, titre or au dos avec indication des années et des numéros, peut être effectuée dans un délai de 3 à 4 semaines. Epaisseur maximum 4 cm. Prix T.T.C. 88 F.

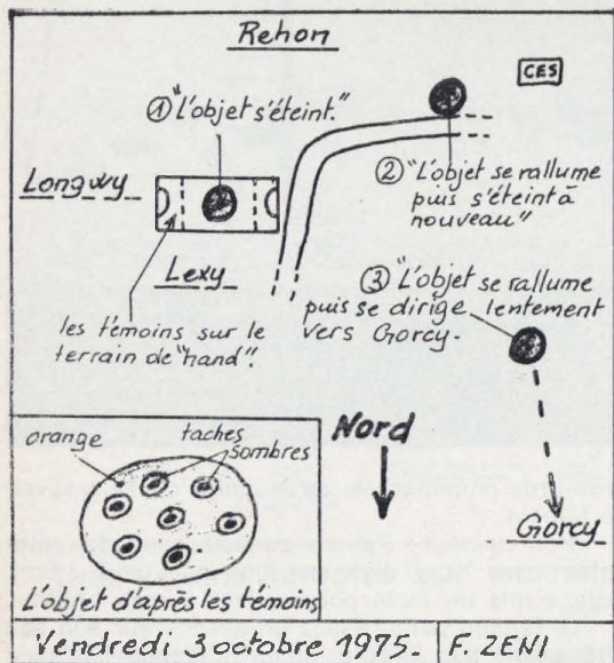
Veillez vous adresser à M. F. MORIEN, relieur, 63350 MARINGUES.

Observations A LEXY (Meurthe et Moselle)

Enquête de M. Carlo SALUCCI

OBSERVATION du vendredi 3 octobre 1975 à LEXY (54).

Il doit être 18:30 quand un groupe d'enfants, jouant au « foot » sur le terrain de « hand » de Lexy, voit apparaître une formidable lueur orange qui éclaire tout le terrain. L'objet en forme de boule, légèrement ovalisée, laisse voir des taches sombres sur sa surface et n'émet aucun bruit. Il stationne au-dessus du terrain à une hauteur indéterminée mais relativement peu importante : peut-être 600 m. L'objet zigzague un peu puis s'éteint avant de se rallumer un peu plus loin ; et la même scène recommence (voir croquis) ; puis il s'éloigne plutôt lentement vers Gorcy (54). Il est à noter que ce soir-là le ciel était nuageux. Il a été remarqué par le groupe d'enfants que les lampadaires des rues à cet endroit s'étaient éteints puis s'étaient rallumés lorsque l'objet s'était éloigné.



OBSERVATION du lundi 6 octobre 1975 à LEXY (54).

Le même groupe d'enfants, sur le même terrain de « hand », à environ la même heure, observe une lueur orange, légèrement ovalisée,

entourée d'un halo jaunâtre, qui illumine le terrain en clignotant et sans bruit. L'objet reste immobile quelques instants puis se déplace d'O en E sur une faible distance et disparaît aussi soudainement qu'il est apparu. L'objet réapparaît puis disparaît à nouveau. Il est environ à la même altitude que pour l'observation du vendredi (600 m ?) ; le diamètre de l'objet est évalué à la grandeur du terrain, soit 60 m. Plusieurs témoins ajoutèrent qu'avant le phénomène, ils virent « comme une masse noire dans le ciel ». L'observation a duré une quinzaine de minutes. S'agit-il du même objet que vendredi ?

Les témoins (première et deuxième observation).

Doudoux Philippe, 13 ans. Berlozzi Jean-Louis, Maubeu Gilbert, 14 ans. Richard Fabrice, 14 ans. Rougeaut Jean-Claude, 12 ans. Delgado Dominique, 9 ans. Gerardi Aoulier, 13 ans. Gatucci Eric, 13 ans.

N. B. — En ce qui concerne Eric Gatucci, celui-ci ne se trouvait pas sur le terrain pour la deuxième observation, mais a observé le phénomène de chez lui et a pu prendre quelques clichés de l'objet. Au développement rien n'est apparu sur la pellicule. L'appareil était-il bien réglé ?

Il n'y a eu aucune suite : les animaux du voisinage ne se sont pas manifestés ; les téléviseurs n'ont pas été brouillés, les montres des témoins fonctionnent normalement.

Note de M. Fabrice ZENI, Délégué régional.

Ces observations sont à mon avis très intéressantes, bien que « classiques », pour de nombreuses raisons : le silence règne, les lampadaires s'éteignent, l'objet n'impressionne pas la pellicule photo, etc... Mais malheureusement l'enquête manque beaucoup de précision ; en effet, celle-ci n'a pu être réalisée dans de bonnes conditions : il s'agit d'enfants qui ont été interrogés par de nombreuses personnes (presse, gendarmerie, différents groupements) et très vite sont apparues des contradictions au sein du groupe.

Néanmoins, il ne fait aucun doute que les enfants ont vu un OVNI : en effet, plusieurs lettres de personnes, désirant garder l'anonymat, sont parvenues au journal « Le Républicain Lorrain ». Ces personnes déclarent avoir observé le même phénomène dans le même temps à Ville-Houdlemont (près de Gorcy) et à Doncourt, le 10 octobre.

ENQUÊTE DU 31-1-76 A ANCY-SUR-MOSELLE (Moselle)

Par M. Claude FRITZ

Témoignage : M. Benoît C..., 10 ans, écolier (anonymat demandé par les parents).

Date de l'observation : le 17, 18 ou 19 décembre (plutôt le 18), vers 7:50, le matin.

Lieu de l'observation : Ancy-sur-Moselle, à une quinzaine de km au S de Metz, sur la RN 57, en direction de Nancy.

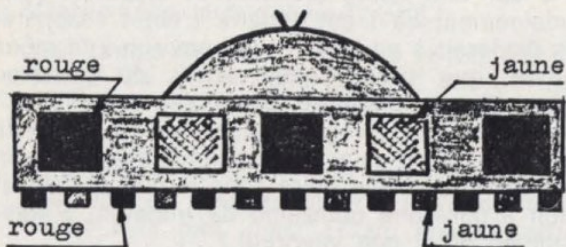
Les faits : comme tous les matins, Benoît va chercher le pain à la boulangerie. Il achète son pain et prend le chemin du retour. Le jour commence à se lever.

En passant à hauteur d'un des rares terrains non bâtis (photo 1) il entend des bruits qu'il décrit difficilement, « tili ti tili », un peu comme du morse, mais très audible. Le bruit dura deux à trois secondes. En regardant en direction du bruit il voit comme une assiette en l'air, à 150-200 m de lui, et à une dizaine de m du sol, en mouvement lent d'ascension, « comme si ça décollait ».

La couleur en était grise, un peu comme la teinte d'un avion qui passe.

Les grands carrés rouges s'allument puis les jaunes, ainsi de suite....

Pour les petits carrés, un rouge s'allume puis s'éteint, et tous les autres s'allument immédiatement.... etc.....



ANCY SUR MOSELLE décembre 1975

Le témoin fait un dessin de l'« engin » (voir en annexe). Le corps de l'engin était rectangulaire, surmonté d'un dôme. Dans la partie rectangulaire il y avait 4 ou 5 lumières carrées comme des fenêtres, qui s'allumaient alternativement jaune-rouge, jaune-rouge. En-dessous, le témoin a remarqué plus d'une quinzaine de plaques carrées rouge et jaune, qui s'allumaient différemment des précédentes : une rouge s'éteignait et toutes les autres s'allumaient. En plus, le dôme était surmonté de 2 petites antennes en V assez ouvert.

Le témoin précise que cela n'était pas un hélicoptère. La dimension de l'engin se situe, en comparant à des voitures, à un ordre de grandeur de 6 m mini à 10 m maxi.

Le mouvement de l'engin a été une lente et courte montée au début. Ensuite, tout en prenant de l'altitude, l'« engin » vient vers le témoin, passe presque à la verticale du lieu où il se tient et disparaît rapidement — à la vitesse d'un Boeing — vers la Moselle (direction S-E). Il a semblé au témoin qu'il voyait tout le temps le même profil de cette « assiette », sans voir le dessous, même lorsqu'elle passait au-dessus de lui.

Durée de l'observation : une bonne minute.

Aucun autre effet physique ou physiologique, sauf ceci, et je l'ai su par les gendarmes : le témoin leur a dit avoir senti une bouffée de chaleur au passage de l'« engin » au-dessus de lui.

Le témoin rentre chez lui tout énervé, en parle à ses parents qui ne veulent pas trop le croire.

Finalement, il en parlera à ses camarades. C'est ainsi que le maire, mis au courant, avertit la gendarmerie qui fera une enquête sur place.

Immédiatement après avoir interrogé le témoin, nous nous sommes rendus sur les lieux présumés survolés par l'« engin » (voir photo n° 3).

Le sol étant couvert de 10 cm de neige, seules les hautes herbes dépassent, couchées dans une direction S-O/N-E, sur un cercle de 50 m de rayon environ, alors que tout autour elles sont plus drues et verticales.

Je dois reconnaître qu'il est difficile de dire s'il s'agit du vent ou d'autre chose. Je pencherais plutôt pour le vent, car c'est le seul coin bien dégagé du côté des vents dominants. Donc rien de plus normal. Toujours est-il que c'est l'endroit survolé par l'« assiette », endroit repéré par un



très gros pommier, vu de la route où se trouvait le témoin.

Mon opinion : j'ai eu connaissance de cette affaire par l'ami d'un ami qui a un ami... Bref, cela a mis un mois pour arriver à mes oreilles.

Le témoin paraît assez en avance sur son âge (10 ans) ; très éveillé, je ne m'étonne pas qu'il ait noté tous ces détails de l'observation. Il avait déjà entendu parler d'OVNI, sans plus.

A-t-il inventé ? Si oui, dans quel but ? Publicité ? Je ne pense pas, car les parents préfèrent l'anonymat.

Je suis allé voir le gendarme qui a interrogé Benoît, une semaine après son observation. Eux ne croient pas à la version de l'OVNI. Pour un enfant aussi éveillé, disent-ils, c'est facile d'inventer une histoire.

Les deux récits concordent pourtant ; seul détail différent ; Benoît a omis de me dire qu'il avait senti un soufite de chaleur lors de son observation, surtout lors du passage de l'« assiette » au-dessus de lui.

Personnellement, je pense que Benoît a bien observé un OVNI en vol à très faible altitude. Quant aux traces, ce n'est peut-être que le vent. L'OVNI pouvait fort bien être à plusieurs dizaines de mètres plus en arrière. Mais, avec cette neige et le sol gelé, on ne peut rien dire de plus.

Observation à BAR-SUR-AUBE (Aube)

Par M. Patrice SERAY

Lieu : Près de Bar-sur-Aube (dans l'Aube).

Date : Le 24-12-1975 à 20:10.

Enquête : M. Seray Patrice (n° 1296).

Effectuée le 8-1-1976 et le 12-1-1976.

Témoïn : M. Bédouet Samuel.

OBSERVATION

Il est 20:10 ce soir-là.

M. Bédouet roule lentement sur la N 19, car la route est glissante et les bas-côtés sont blancs de neige.

Il n'y a personne qui le suit ou le précède. La radio fonctionne doucement.

Soudain, une masse orange vif se déplace légèrement de la droite vers la gauche. En glissant au ras du sol. M. Bédouet venait de dépasser Bar-sur-Aube de quelques kilomètres.

Chose étrange cette « tache » n'est pas volumineuse mais ...plate (c'est ce qui va choquer le témoin).

Soudain elle (la tache) s'immobilise en plein centre de la route. Elle est parfaitement ronde et prend toute la largeur de la route.

Cette dernière ne sera pas éclairée par cette tache, malgré sa couleur vive.

M. Bédouet peut observer cette tache avec attention car il roule lentement (en fonction de l'état glissant de la chaussée).

Elle se trouve à environ 30 m du témoin lors de l'apparition.

M. Bédouet ne veut pas s'arrêter. Il a peur d'avoir quelques difficultés à repartir sur la neige.

A 10 m du témoin, la tache disparaît brusquement. Comme si on avait éteint une lampe. L'observation aura duré quelques secondes.

A noter que notre témoin continuera son chemin et qu'il n'entendra ni ne verra rien. Ce qui étonna M. Bédouet c'est la brusque disparition de cette tache qui prenait toute la route sans avoir effectué aucun déplacement. Et cela à 10 m de lui.

NOTES :

La lune se levait à 0:20 et se couchait à 11:47 Dernier Quartier le 25.

Le soleil se couchait à 16:56 et se levait à 08:44.

Ce sont des faits qui se passent facilement de commentaires. Disons seulement que le témoin est très honorablement connu.

Le mois de décembre semble avoir été surprenant.

Le 18 (?), observation mystérieuse à Thorigny (77). Non vérifié...

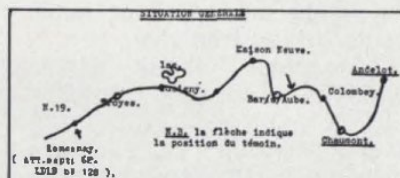
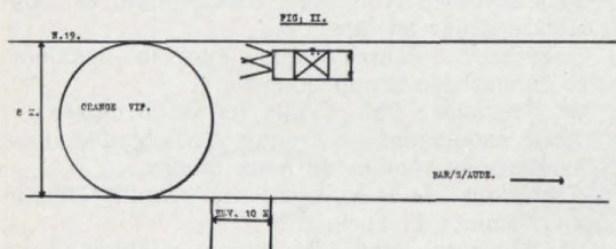
Le 20, observation à Thorigny. Enquête en cours.

Le 24, observation à Bar-sur-Aube. Affaire ci-dessus.

Le 26, observation à Thorigny. Enquête effectuée.

ENQUÊTE P. SERAY.

BAR/S/AUBE. (Aube).
Le 24/12/75... 2110.



Une voiture survolée par une énorme forme lumineuse en Saône et Loire

Par Michel LEVY

Ce vendredi 10 octobre 1975, aux environs de 22:00, M. Pascal Hugrel, 32 ans, agent technico-commercial, demeurant à Pierreclos (Saône-et-Loire), vient de quitter, à bord de sa voiture, la nationale 79 pour prendre la départementale 45 longeant un ruisseau, la Petite Grosne et qui mène à son domicile distant de quelques kilomètres.

Après avoir roulé 300 m. sur cette route qui donne une impression de grande solitude (aucune habitation) malgré la proximité de la nationale et franchi une petite intersection sur la droite, son moteur hésite un peu puis cale tandis que ses phares s'arrêtent de fonctionner.

Le témoin, pensant vérifier ses fusibles, sort du véhicule et constate immédiatement que la nuit est très claire. Levant alors les yeux, il aperçoit, à sa verticale à une altitude estimée à 200 m., une grande masse lumineuse de forme ronde, mais aux contours imprécis et non réguliers. Sa couleur est jaune-orange uniforme.

Le phénomène stagne au-dessus de lui une

minute environ avant de partir lentement en s'élevant régulièrement. Par la suite il semblera évoluer à l'horizontale alors que la vitesse aura sensiblement augmentée. Il disparaîtra vers le SE près de Prissé, probablement caché par une colline.

Le témoin, qui avait coupé le contact, remet le moteur en marche, actionne ses phares et rentre chez lui. Il en parle à sa femme qui ne veut pas le croire.

J'ai longuement essayé d'évaluer avec le témoin la longueur exacte de la masse lumineuse. Elle couvrait une grande partie du ciel. Nous en sommes venus à la conclusion surprenante qu'elle devait avoir au moins 100 mètres de diamètre, taille peu banale, on en conviendra.

M. Hugrel relatera son observation à quelques amis. C'est par l'un d'eux, rencontré par hasard, que je serai mis au courant de l'affaire et enquêterai fin février. La gendarmerie, non prévenue à ce jour, n'a pas effectué de constat.

(Suite bas de la page 14)

CHAUMES-EN-BRIE (Seine et Marne)

Enquêtes de MM. FILLION et SERAY

6 MARS 1974, 18:45/19:00

Témoins : M. Peccavet et sa femme. Son fils Christian qui était absent lors de l'enquête. Sa fille Bernadette.

Témoignage de M. Peccavet :

« Je revenais de Chelles où j'avais été faire des courses, nous dit M. Peccavet.

« En arrivant là-bas, pour rattraper la R.N. 36 il y a un stop, donc je m'arrête. J'ai dit « Qu'est-ce que c'est que ce bazar là ? » C'était une lumière très rouge de la forme d'un cigare, très gros (Voir notre photo-montage n° 1).

« Je rentre la voiture dans la cour et j'appelle la famille. Je leur dit : « Il y a quelque chose dans les pommiers ». Personne ne bouge ; je retourne dans la cour et je constate qu'il est toujours là, à la même place. Je reviens et je leur dit : « Vous allez sortir » et devant mon insistance tout le monde est sorti. Et ils sont restés là, ahuris à regarder ce machin de forme allongée, rouge-orangé.

« Il se déplaçait très lentement, au point que mon fils Christian a eu le temps de monter deux étages et de prendre une longue vue et de regarder. »

(Voir notre photo-montage n° 2).

Nous avons demandé à M. Peccavet si son fils avait observé quelque chose de plus avec la longue vue. Il nous a répondu par la négative.

Il continua son récit :

« C'est à ce moment que l'on a vu un avion passer. Un avion qui allait vers Roissy. (Nous nous sommes renseignés : un couloir d'approche aérien passe à proximité de Chaumes).

« Il était en-dessous. Après l'objet est parti par là (Il nous indique une direction NO). Je n'en

Suite de la page 13 (Saône-et-Loire)

Le témoin nous déclare croire aux OVNI, même avant qu'il ait fait son observation, mais cela n'est pas pour lui un sujet de préoccupation particulier.

Il n'a pas ressenti d'effet physique.

A l'âge de 10-12 ans, à quelques kilomètres de là, au lieu-dit « La Grange du Bois » (montagne qui domine Mâcon et la plaine de la Saône) en plein jour et en été, l'enfant, en promenade avec ses parents, a observé dans le ciel, pendant 5 minutes environ, un objet de forme oblongue qui brillait beaucoup et se dirigeait NS.

Il déclare avoir aperçu l'objet en premier, avant ses parents. Interrogé, son père se souvient effectivement du phénomène mais l'attribue à un météore, explication qui fut donnée par le journal régional de l'époque.

Sur la carte géologique on observe une faille longeant la nationale 79, à proximité immédiate de l'observation. Une autre faille débute à un kilomètre au S, à peu près parallèle aux failles, aux pieds de la roche de Vergisson et de celle du site préhistorique de Solutré (4 km. SE à vol d'oiseau).

L'endroit où a eu lieu l'observation est à 8 km. de Mâcon.

avais pas parlé, vous comprenez, je pensais que tout le monde l'avait vu. Puis, deux ou trois jours après j'ai eu un contrôle de gendarmerie pour la licence de mon bar, j'ai dit « J'ai vu un truc... ».

Nous lui avons demandé quelques précisions :

Enquêteurs : Vous avez dit que l'avion était plus bas que l'objet. Vous vouliez dire que vous avez vu l'avion passer devant l'objet ?

M. Peccavet : Oui, on l'a vu couper la trajectoire de cette espèce d'engin.

Enquêteur : Pourriez-vous évaluer la taille de l'objet ?

M. Peccavet : Ce n'est pas possible. Ça avait la forme d'un cigare, d'un ballon dirigeable, qui émettait une lumière rouge-orangé très vive et si j'avais su j'aurais pris des photos, comme cela on aurait pu voir sa taille.

Enquêteur : Enfin par rapport à l'avion ?

M. Peccavet : Ah ! l'avion était zéro à côté !

Enquêteur : Et il était rouge vif, éblouissant ?

M. Peccavet : Oui, rouge-orangé, pas éblouissant, mais irritant quand même.

Enquêteur : Et ça faisait mal aux yeux ?

M. Peccavet : Non, mais très brillant. On pouvait le regarder en face.

Enquêteur : Pourriez-vous nous le dessiner, nous donner des proportions ?

M. Peccavet : Ben... Vous faites un cigare.

Nous esquissons un croquis de l'objet et nous demandons au témoin de nous guider.

Enquêteur : Et il n'y avait rien autour ? Aucun détail visible à la surface ?

M. Peccavet : Non, simplement quelque chose de rouge orangé. Pour nous c'était presque une boule de feu très vive.

Enquêteur : Il se déplaçait le grand axe parallèle au sol ou il sautillait ou bien légèrement incliné ?

M. Peccavet : Le grand axe parallèle au sol et il sautillait. (Ce disant M. Peccavet nous indique un mouvement de va-et-vient vertical assez lent).

Enquêteur : Comment étaient les contours de l'objet ?

M. Peccavet : Net, absolument net.

Témoignage de Mme Peccavet :

Mme Peccavet nous confirme et nous posons quelques questions, à son tour.

Enquêteur : Le ciel était-il couvert ?

Mme Peccavet : Non très clair.

Enquêteur : Donc pas de nuage, le soleil était couché ?

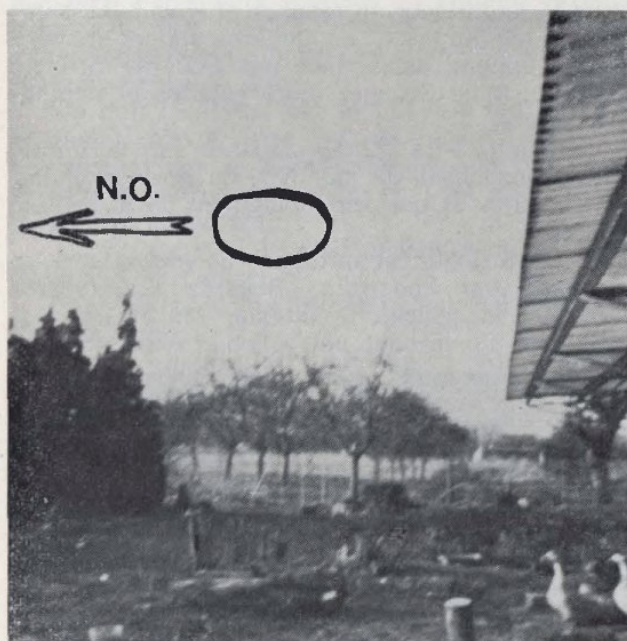
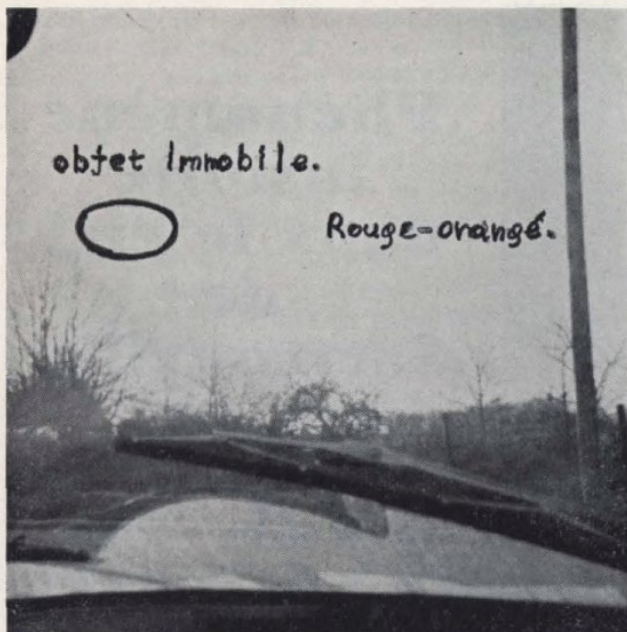
Mme Peccavet : Oui.

Enquêteur : Avez-vous entendu un bruit quelconque ?

Mme Peccavet : Non, c'était absolument silencieux.

Nous nous rendons dans la cour attenante à la maison. Lieu d'où a été faite l'observation. Elle est vaguement rectangulaire, limitée à l'O et au N par, respectivement, la maison et un poulailler et au N par un rideau d'arbres (ou plutôt d'arbuscules de 5 ou 6 m. de hauteur). Il apparut à la discussion que l'objet était largement au-dessus de ce rideau d'arbres.

N.B. — Il y a d'autres témoins qui ont vu cet objet, mais M. Peccavet refuse de nous citer les



noms des témoins. Il n'y aurait d'ailleurs pas que cet objet qui aurait été vu, mais de nombreux autres. Notamment à Rosay-en-Brie, un autre à Guignes, etc. Un bruit court qu'un de ces objets aurait atterri. Où ? Quand ? Le mystère demeure une fois de plus.

Fort heureusement un client du bar de M. Peccavet nous entend parler du sujet et de la « difficulté de faire parler les témoins » nous indiqua le nom et l'adresse d'une personne ayant vu, il y a quelque temps, un objet bizarre.

CHAUMES-EN-BRIE EN JUIN 1973

Témoïn :

M. X... (anonymat demandé), homme âgé qui m'a paru digne de foi. Il fit sa première observation (il en fit deux en tout) au lieu-dit « Chemin de l'Étang » à Chaumes.

« Voilà, nous déclara-t-il, il (l'objet) était à la lucarne (en m'indiquant une petite maison à 100 m. environ) à côté de la cheminée. C'était une lumière... Il y avait des rayons... »

(M. X... est un paysan. Et comme tous les paysans il s'exprime selon son vocabulaire ; il est inutile de préciser que son langage est moins étoffé que le notre « gens de la ville »).

« J'ai tourné la tête, continue-t-il, et quand j'ai regardé il n'y avait plus rien... »

Enquêteurs : Il était à la lucarne là ?

Témoïn : Oui, et ça partait de cette lucarne à cette époque il n'y avait pas le cimetière... Et j'ai senti comme une sensation de rayons (?) sur moi, alors j'ai levé la tête, mais j'ai pas pu regarder tellement que ça m'a aveuglé. Heureusement que j'avais mes lunettes, sans ça...

Enquêteur : A quelle hauteur se situait l'objet ?

Témoïn : Il était... Comme si il était posé sur le toit...

Enquêteur : Devant ou derrière le rideau d'arbres ? (la maison possède un rideau d'arbres devant).

Témoïn : Devant, très près de moi...

Enquêteur : Quelle était la forme de l'objet ?

Témoïn : La forme d'un gros soleil...

Enquêteur : Rond ou ovale ?

Témoïn : ...Ovale plutôt et ça envoyait des rayons et ça partait de cet engin, quoi.

Nous lui avons demandé quelques précisions quand à la grosseur de l'objet. Il nous a répondu que l'objet était au moins aussi gros que le soleil... « Une quarantaine de centimètres quoi ».

Enquêteur : Et vous n'avez rien ressenti, ni maux de tête, ni mal aux yeux après votre observation, rien ?

Témoïn : Oh ! si, ça m'avait foudroyé, la tête a tourné et j'ai eu mal aux yeux... même après.

Sa femme confirme le choc émotionnel de son mari. « Quand il est rentré il était pâle et il avait très mal à la tête et aux yeux. Il a eu mal aux yeux pendant plusieurs jours et d'affreuses migraines. »

L'observation de M. X..., qui a duré quelques secondes, est un exemple frappant du choc psychologique (émotionnel) donc intéressant à plus d'un point.

L'objet : Il était rond-oval, aussi gros que le soleil. De couleur blanc-violet, nous a-t-il précisé. Il possédait des rayons longs de 5 mm., selon son souvenir. L'objet était très aveuglant.

COMMENTAIRES :

Le témoïn aurait ressenti un effet de chaleur au moment de l'observation qui fut très bref. Le temps de regarder, de se retourner à cause de la lumière aveuglante et de regarder à nouveau et il n'y avait plus rien.

L'observation fut faite vers midi, le soleil (le vrai) était très haut.

Notre témoïn aurait fait une autre observation au mois de mars 1974.

EN MARS 1974

« C'était une sorte de « saucisse » blanche quoi... Il était au-dessus du pommier là (en nous montrant les lieux, et nous constatons que le site est le même que celui de M. Peccavet). Ça montait haut... Ça faisait mal... Comme un machin là

(Suite bas de la page 16)

Phénomène insolite dans le ciel de Sartrouville

(Yvelines)

le 4 août 1975, vers 22:00

Enquête de M. JEANTHEAU



Date et lieux : Le 4/8/75, vers 22:00, il faisait très chaud (chacun se souvient en effet de la canicule qui sévissait durant les premiers jours d'août 1975). Il n'y avait pas de nuages, les étoiles étaient bien visibles. Pas de lune (N.L. le 7/8).

Au moment du phénomène les témoins étaient chez eux, à Sartrouville (Yvelines).

Témoins : M. Stringer William, 64 ans, joaillier fabricant, gérant de société ; Mme Stringer Madeleine, 61 ans. Ils habitent à Sartrouville.

Description des lieux : Le jardin est en longueur, orienté SO-NE. Les témoins étaient assis face au SO, face à la voie ferrée située à une quarantaine de mètres de là.

A droite, un mur de hauteur apparente 15° environ. A gauche, au SE, l'horizon se trouve masqué par de la végétation (hauteur apparente 15° environ également).

En face, au SO, un saule proche formant un obstacle visuel d'un diamètre apparent de l'ordre de 70° (estimation).

Suite de la page 15 Chaumes-en-Brie

(M. X... nous montre une lumière vive). Je l'ai vu dans cette direction (direction de M. Peccavet). C'était une chose apparente à certains moments et pas à d'autres.

Enquêteur : Comment cela ?

Témoïn : Ça pouvait être près comme loin, quoi...

Il observa sa « saucisse » pendant cinquante secondes environ et aucun bruit n'aurait été perçu.

De toute évidence il ne s'agit pas du même objet que celui de M. Peccavet. Malgré la concordance et de la date (début mars pour M. X... et le 6 mars pour M. Peccavet, cependant le témoin affirme avoir entendu parler de l'observation de M. Peccavet après sa propre observation, (peut-être un ou deux jours, sans confirmation) et des lieux.

On peut dès lors remarquer que trois observations plus ou moins importantes ont été faites à Chaumes-en-Brie, sur le même site.

Pour conclure cette enquête il importe de dire que nous sommes près de retrouver d'autres témoins. Nous connaissons le nom d'un de ces témoins.

M. SERAY Patrice.

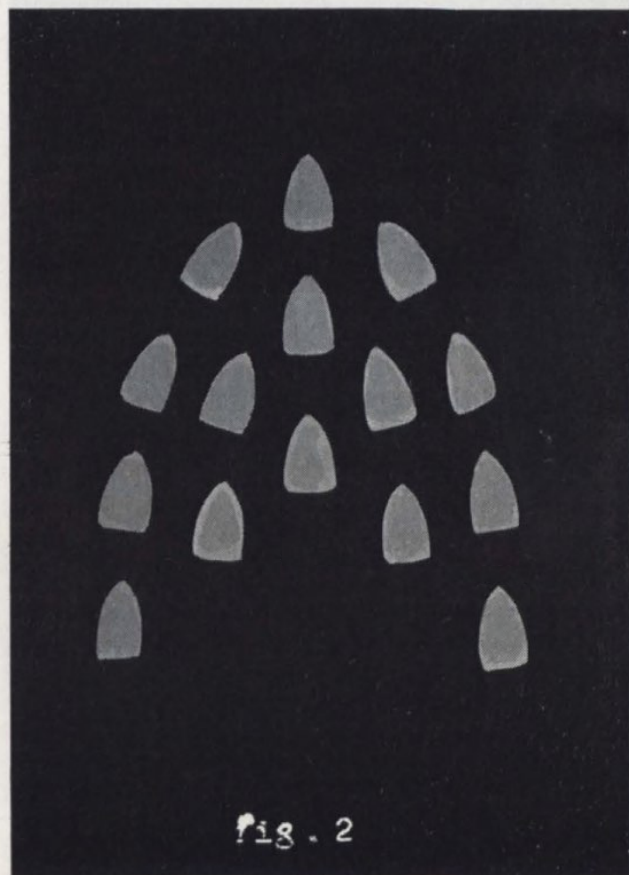
On a donc, vu des témoins, essentiellement une bande de ciel visible qui s'étire du NO au SE.

Les faits : Ce jour-là, comme les jours précédents d'ailleurs, M. et Mme Stringer étaient sortis dans le jardin pour se reposer et « voir les satellites et les étoiles ». Les lumières étaient éteintes.

Ils étaient assis face au SO, M. Stringer s'endort, Mme Stringer reste éveillée et contemplé le ciel.

Soudain, vers 22:00, apparut sur la droite, donc débouchant du mur NO, un étrange phénomène lumineux qui prit rapidement de la hauteur angulaire.

Mme Stringer fut suffoquée de voir ça et bouscula son mari endormi : « Regarde vite, regarde vite sur la gauche ! » dit-elle. M. Stringer se réveillant sur le coup voit « l'objet » mais celui-ci



a déjà parcouru les 2/3 du trajet apparent; il voit le dernier tier à partir du saule, car il perçoit le phénomène à travers les branches, puis le voit disparaître à l'horizon SE, derrière la végétation.

Le phénomène a décrit une trajectoire rectiligne sensiblement orientée NO-SE — parallèlement à la voie de chemin de fer — en un temps estimé à 10-15 secondes au maximum.

Description du phénomène :

Le phénomène se présente apparemment en groupement de 15 éléments lumineux, tous identiques et disposés comme le montre la figure 2. Cela « paraissait plat », de luminosité uniforme « moins brillant que la lune ou les étoiles ». Couleur : jaune (n° 122 pantone selon Mme Stringer, n° 150 selon M. Stringer, donc un peu plus orangé). Cette couleur ne variait pas du tout. Le contour était net, bien découpé, sans flou, halo ou projections diverses. Les éléments étaient disposés « à distances égales ». La disposition des objets, relativement entre eux, était absolument invariable au point que les témoins ont eu l'impression de voir « un seul » objet. Mme Stringer dira à plusieurs reprises : « Etait-ce un seul engin avec des hublots dessous ? ». Les témoins n'ont rien remarqué entre les éléments lumineux, masse sombre ou autre.

Un détail curieux est le fait que les témoins affirment n'avoir pas vu de phénomènes de contraction dus à la perspective ; ils n'ont pas remarqué une décroissance (à l'horizon SE) de la vitesse apparente.

(N.D.R. : Cela laisserait supposer une relative proximité de l'objet).

Tout ce parcours NO-SE s'est fait dans le silence total.

Mme Stringer a eu l'impression que le phénomène était « à très haute altitude ».

Le phénomène était bien visible « plus de deux fois la lune en largeur », donc un diamètre apparent appréciable. L'axe de symétrie de l'objet se confond avec la trajectoire. La pointe est dirigée vers l'avant (se voit en haut au NO, vers le bas au SE).

L'apparition se fait comme l'indique la figure 3.



Fig 3 : Vue vers le NO - dessin d'après photo (x 15) - 24x30 mm VERASCOPE f=40 mm

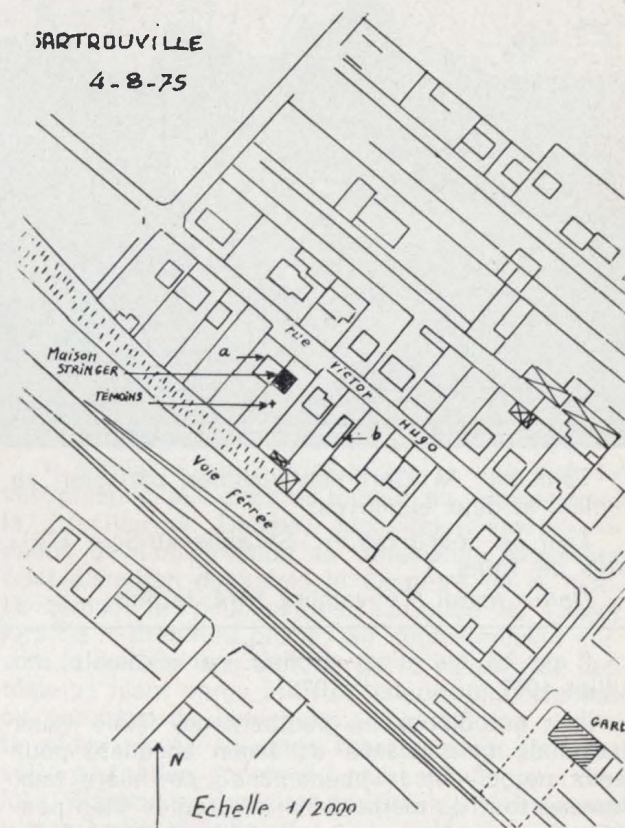
Le point de disparition est montré dans la figure 4. Signalons qu'au SE la trajectoire apparente était à environ 70° de hauteur angulaire. La vitesse du phénomène était constante et rapide.

Les témoins n'ont pas remarqué d'éclairement du paysage durant le passage du phénomène

comme du reste aucun autre phénomène annexe (panne, etc.).

A part la surprise, les témoins n'ont rien senti de particulier. Ajoutons que les témoins sont restés une demi-heure environ après l'observation, rien n'a été remarqué.

Lieux : Sartrouville est une ville de la banlieue parisienne située à environ 15 km. à vol d'oiseau au NO de Paris. 40.000 habitants environ. La Seine passe à 350 m. au N du lieu d'observation. La voie ferrée électrifiée Paris-Le Havre passe à une quarantaine de mètres du lieu d'observation (au SO).



Géologie : A l'endroit de l'observation, terrain d'alluvions modernes. Ce genre de terrain suit la Seine en une bande de largeur variable. Un peu plus à l'E on trouve le Lutétien, puis du Bartonien inférieur. On trouve ensuite une zone d'éboullis qui s'élargit vers le N.

Au S le Lutétien (N.D.R. : C'est de St-Denis que divergent deux synclinaux. L'un au N qui va à Pontoise, l'autre au S qui passe à Argenteuil et Sartrouville).

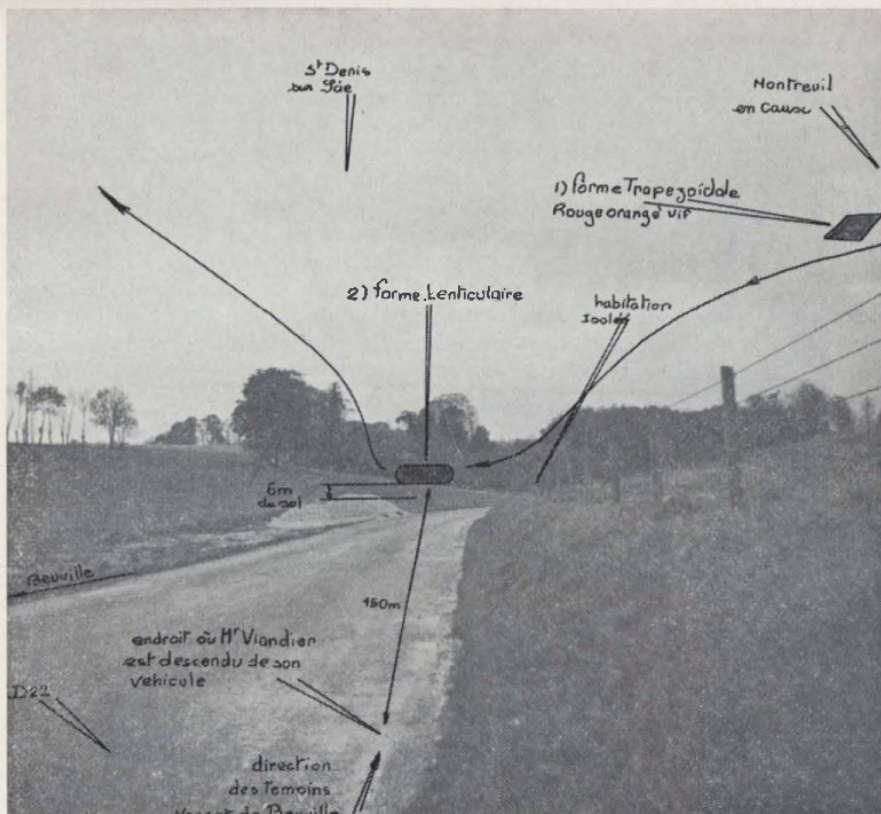
Autres particularités : M. et Mme Stringer ont un membre de leur famille qui a été témoin d'un phénomène étrange, il y a une vingtaine d'années (date exacte non connue).

COMMENTAIRES DE L'ENQUÊTEUR

On reste abasourdi qu'un tel phénomène n'ait été aperçu que par deux témoins. Peut-être qu'il y en a eu d'autres qui ne se sont pas fait connaître.

Signalons que M. de Zan, délégué des Yvelines, a fait procéder à des recherches de témoins, sans résultats.

En principe, quand un phénomène inhabituel (satellite, importante météorite, etc.) bien visible se produit dans le ciel d'une zone bien peuplée, il y a de nombreux témoins qui se manifestent.



AFFAIRE DE ST-DENIS-SUR-SCIE (Seine-Maritime) le 5-11-74

Enquêtes des membres
de la M.J.C.
de Sotteville-les-Rouen

d'après le récit
de M. P. BOSCH

Témoins : M. Christian Viandier, pâtissier, sa femme et deux employés.

Lieu de l'observation : St-Denis-sur-Scie (76), près de Totes.

Date : mardi 5 novembre 1974, la nuit.

Nombre d'objet : un.

Forme : lenticulaire.

Dimensions : diamètre, 2,50 m ; hauteur, 0,40 cm.

C'est ce qui s'est produit, par exemple, en juillet 1967 ou en avril 1975.

Il y a toujours un pourcentage, faible sans doute, de gens placés de façon adéquate pour qu'ils perçoivent le phénomène ; ce faible taux donnant tout de même dans une région bien peuplée, une quantité non négligeable de témoins.

Donc, logiquement, la conséquence d'un tel phénomène se traduirait par des manifestations extérieures qui seraient, par exemple, une série d'articles dans les journaux. Or, il n'en a rien été du moins à ma connaissance.

Une hypothèse vient à l'esprit : que l'image perçue par les témoins était réservée aux seuls témoins ; idée d'ailleurs maintes fois exprimée lors d'enquêtes précédentes.

Et, à la réflexion, une entité douée d'un « caractère intelligent » pourrait contrôler beaucoup de choses, en particulier son image et dans cette optique il n'est pas illogique de penser (quoiqu'on soit dans le domaine de l'hypothèse purement gratuite) que cette image était donc dirigée intentionnellement, et que donc certaines personnes peuvent voir de curieux phénomènes à l'exclusion des autres.

Si on suit cette idée on pourrait dire qu'il y a eu contact.

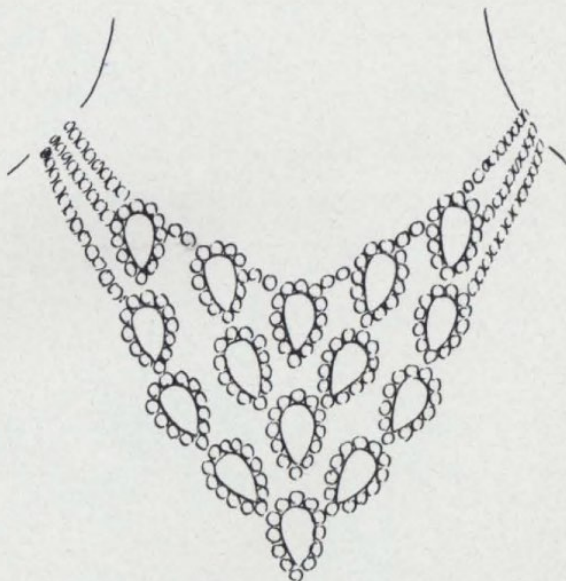
Contacté, soit, mais dans quel but ? Mais dire quoi ? Exprimer quoi ?

Or, M. Stringer est joaillier fabricant et il se trouve que l'objet aperçu par M. et Mme Stringer

évoque curieusement une pièce de joaillerie.

Voici d'ailleurs ci-joint (fig. 8) le dessin d'un collier-pendantif qui aurait pu... inspirer la forme du phénomène.

fig : 8

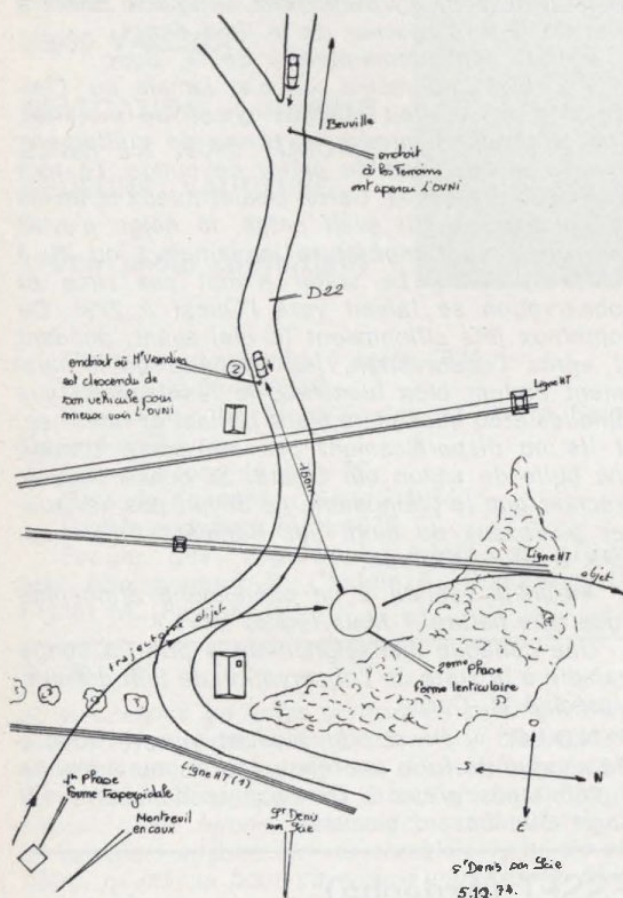


Couleur : rouge orangé très vif.

Durée de l'observation : 4 mn.

DESCRIPTION DES LIEUX DE L'OBSERVATION

L'observation a eu lieu sur la D 22, qui relie Beuville à Saint-Denis-sur-Scie. Le lieu est une zone de prairie au fond d'une petite vallée qui mène à la rivière La Scie ; sur la droite, une ligne à haute tension (!), sur la gauche, au-dessus du pré de l'observation, un rideau d'arbres et à une centaine de mètres au-dessous une habitation isolée. Les premières maisons de Saint-Denis-sur-Scie se trouvent à 400 m. A 500 m à l'E, la Scie et une voie ferrée. A 2 km à l'O, la RN 27 (Rouen-Dieppe).



CONDITIONS DE L'OBSERVATION

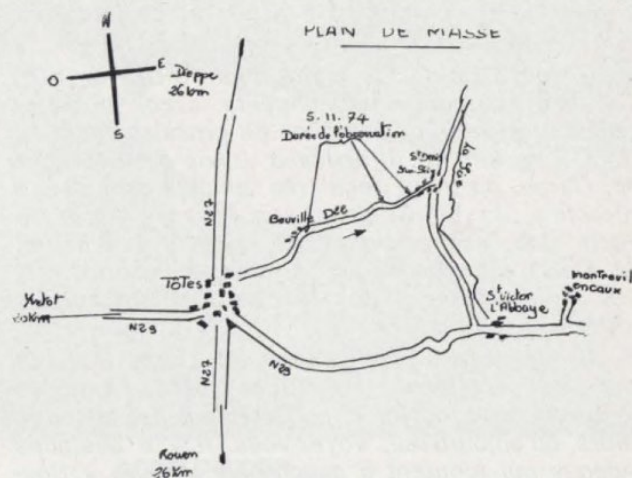
Les quatre témoins roulaient vers le N, et ils se sont arrêtés à proximité de l'objet, qu'ils apercevaient depuis Beuville. L'objet venait face à eux en perdant de l'altitude. Dans sa dernière position il se trouvait à environ 150 m des témoins. La nuit était claire et fraîche (environ 0° C). Pas de lune (dernier quartier le jeudi 7, le 5 lever 22:25).

Dans la première phase, quand le véhicule roulait, les témoins ont aperçu l'objet assez éloigné à travers le pare-brise et lors de l'arrêt M. Viandier est descendu et s'est approché de l'engin pour mieux le voir.

DESCRIPTION DE L'OBSERVATION

Dans un premier temps, les témoins ont observé dans le lointain, vers le S-E, une forme traézoïdale d'un rouge très brillant, aux contours

nets, puis celui-ci en s'approchant tout doucement perdit de l'altitude et sembla prendre une forme lenticulaire. Les témoins comparent sa brillance, sa couleur et son apparence à un catapote, cette luminosité est restée constante. L'objet, venant de la direction de Montreuil-en-Caux, se dirigeait vers Saint-Denis-sur-Scie, où il perdit de l'altitude avant de stationner à 5 ou 6 m au-dessus d'un champ.



Il s'éleva ensuite vers le ciel à une vitesse vertigineuse, aux dires du témoin, en prenant ainsi la direction de Dieppe, approximativement. Au début de l'observation la dimension apparente était d'environ deux fois le diamètre de la lune. Le témoin ne peut estimer l'altitude de l'objet lors de la première phase, par contre celui-ci survola la route à une altitude de 15 m environ. Les témoins n'ont perçu ni bruit, odeur, vent, chaleur ou variation de luminosité. L'observation a pris fin alors que M. Viandier, étant remonté dans sa voiture, fit des appels de phares à l'engin ; celui-ci disparut en quelques secondes en s'éloignant à très haute altitude.

PHENOMENES SECONDAIRES

Le fonctionnement du véhicule et de l'éclairage de celui-ci n'ont en aucune façon été altérés par la présence de l'objet, ils n'avaient malheureusement pas branché leur auto-radio.

Alors que les trois autres témoins de ce phénomène étaient inquiets de la présence de cet objet, M. Christian Viandier ne ressentit aucune frayeur, il voulait s'approcher de l'objet pour savoir ce que c'était. Il n'a rejoint son véhicule que devant les supplications de son épouse, effrayée. Lors de l'observation aucun des témoins ne ressentit de phénomène physique, pas plus que par la suite.

COMPLEMENTS

Voir article de « Paris Normandie », édition d'Yvetot du 9-11-74.

Une enquête a été effectuée par la gendarmerie de Totes ; le témoin pense avoir assisté aux évolutions de ce que l'on appelle un OVNI, mais ne formule aucune hypothèse sur une identification précise de ce phénomène. Il s'intéressait déjà antérieurement à ce phénomène ; il pense ne pas avoir à craindre d'être pris pour un fou.

Répétition du Phénomène à VOLVIC (Puy-de-Dôme)

D'APRES LE RECIT DE M. P. BOSC

Le lecteur est prié de se reporter à l'article paru dans LDLN n° 10, page 15.

M. Bosc, professeur, est délégué LDLN du Lot. Il est entré en relation avec M. Carpe, directeur au collège d'enseignement général de Volvic, et a pris rendez-vous pour tâcher d'approfondir le phénomène décrit. Je résume son récit qui ne comporte pas moins de 7 pages et des additifs qu'il a fourni par la suite.

Il quitte Cornac le mardi matin 3 février 1976 à 6 heures, muni d'impédimenta, avec, en particulier, une paire de jumelles de grossissement 12 dont il se servira. Il arrive à Volvic à 10:15 chez M. Carpe, où il fut reçu très aimablement par le directeur du C.E.G. dans son bureau. Après le récit des observations qui dura 3/4 d'heure, M. Carpe lui proposa de lui montrer l'endroit précis d'où ont été faites les observations, et ils sortent du bureau.

Ils devisaient paisiblement. M. Carpe insistait sur les excellentes conditions météorologiques « le ciel était tout bleu, parfaitement pur, disait-il, alors qu'aujourd'hui, voyez-vous, il y a quelques nuages qui montent à gauche du calvaire. » Soudain M. Carpe, sans manifester autrement d'émotion me dit : « Tenez, regardez, elle est encore là... Vous la voyez ? » M. Bosc n'était certes pas préparé à faire une observation à cet instant. « J'ai beau écarquiller les yeux, je ne vois rien. Immédiatement je cours chercher mes jumelles laissées dans la voiture au parking, à 30-35 m. de là. Le temps de les sortir de l'étui, de revenir sur les lieux, ce sont de précieuses secondes que je perd au cours desquelles j'entendais M. Carpe me dire : dépêchez-vous, elle est encore là, etc. »

Arrivé sur place à sa hauteur, je vois enfin la « chose » dans mes jumelles. Elle mesure 18 mm. au grossissement douze. C'est une masse colorée rose sur le fond bleu du ciel. Plus tard, en consultant le nuancier Pantone, je ne saurais dire laquelle des teintes 149, 155, 156, 162 est la bonne. Les contours sont flous, je ne puis être

catégorique sur la forme exacte, la durée de mon observation a été brève, le temps de compter jusqu'à trois et elle disparut sur place comme l'avait constaté M. Carpe en juin 1975. Je vis cette chose entre la statue de la Vierge et le premier poteau à sa droite. Elle était mobile. D'après M. Carpe l'apparition du phénomène a duré au maximum 1 minute 1/2, en trois séquences de 3 ou 4 secondes chaque fois. L'objet se déplaçait comme en juin dernier mais seulement entre le calvaire et le premier poteau à droite de la statue, de gauche à droite. L'observation à l'œil nu pouvait avoir environ 5 mm. : réglette tenue à bout de bras (grosueur de la lune donc).

Extrait des commentaires de M. Bosc :

« L'objet » lui-même. Je n'ai jamais eu l'impression que c'était quelque chose de matériel, c'est pourquoi j'entoure le terme de guillemets. Je suis même gêné de parler de nuage. Le mot diaphane émit par M. Carpe traduit mieux le terme de comparaison. Il avait neigé, la neige n'avait pas fondu. La température avoisinait 1 ou 2°, à 11:05 du matin. Le soleil n'était pas rose et l'observation se faisait vers l'Ouest à 279°. De nombreux jets sillonnaient le ciel avant, pendant et après l'observation, les traînées qu'ils laissaient étaient bien blanches, le fuselage vu aux jumelles était aussi d'un blanc brillant et non rose, et ils ne disparaissaient pas sur place comme une bulle de savon qui éclate. Je pense pouvoir préciser que le phénomène ne devait pas se trouver au-dessus du mont des Bannières mais au-delà, à haute altitude.

Aurais-je assisté à un phénomène atmosphérique très naturel ? Mais lequel alors ?

Un collègue d'enseignement a pris un congé maladie à la suite de l'observation de juin dernier, a précisé M. Carpe.

N.D.L.R. — Il est bien évident que M. Bosc a été choqué de faire une observation pour laquelle il n'était pas préparé. On peut se demander s'il s'agit d'un hasard a-causal...

OBSERVATION A DEVESSET (Ardèche)

ENQUETE DE L'A.A.M.T.

Témoïn : Bernard Cruciani, né le 8 juin 1958, à Marseille.

Adresse : 13014 Marseille.

Date : 25 décembre 1971, 16:30.

Lieu : à 25 km. de Devesset, à 6 km. de Saint-Agrève, colonie de vacances La Chomette.

Durée de l'observation : 5 mn. environ.

Conditions atmosphériques : Ciel couvert, vent (la burlle) assez vif, soufflant du nord, temps à la neige.

LES FAITS :

« J'étais parti en promenade, comme je le faisais souvent, quand arrivé à une cinquantaine de mètres de la colonie de vacances « La Chomette », je débouchais sur un terrain plat où d'habitude les enfants s'amuse. Je me suis arrêté et au moment où je m'engageais sur le terrain j'ai vu, en levant les yeux, cet objet.

Je n'ai vu qu'un objet immobile dans le ciel à une altitude d'environ 200 m. et une distance de 70 m. au ras du sol. Sur le coup j'ai cru que c'était un hélicoptère mais je n'entendais aucun bruit, et cela restait parfaitement immobile et vu la structure de l'objet, j'ai aussitôt pensé à une S.V. Je ne l'ai pas vu arriver et je ne savais pas depuis combien de temps il était là. Rien qu'à l'idée de savoir ce que c'était, j'ai aussitôt pensé à m'enfuir car je n'étais pas trop rassuré ; cela fait une drôle d'impression de voir ça en face de soit. Mais curieux de savoir ce qui allait se passer je suis resté et j'ai pu l'examiner à loisir. Il était bien distinct et son pourtour bien net. Diamètre estimé : une dizaine de mètres, placé en ellipse et la hauteur d'environ 5 mètres en son centre. Il avait la forme d'un dôme de couleur aluminium



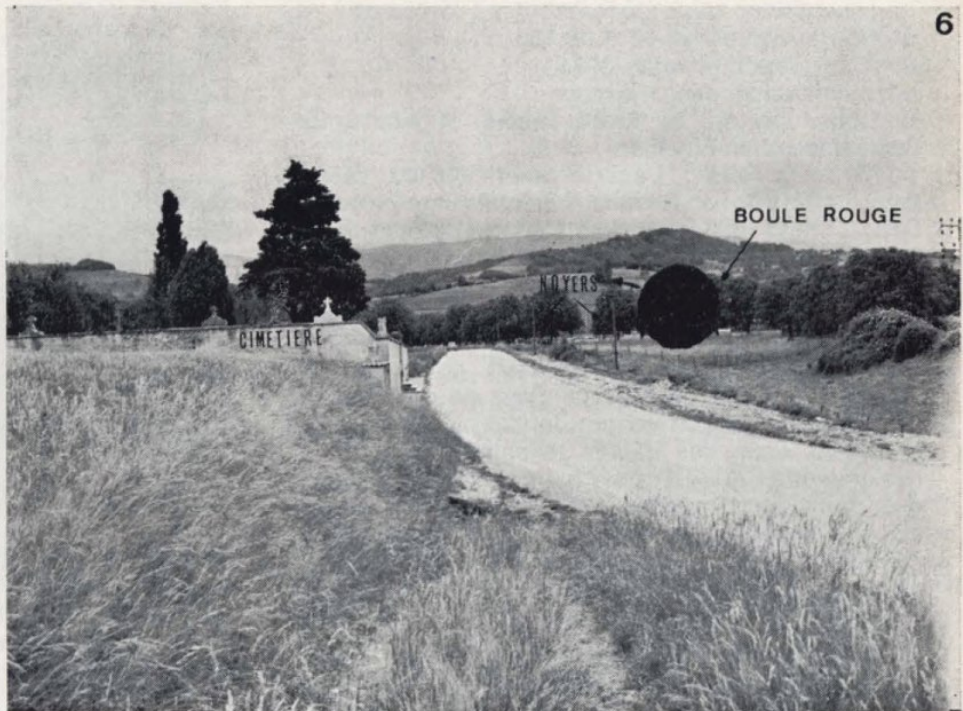
LA MOTTE-FANJAS

(Drôme)

Enquête de l'ASSOCIATION
DES AMIS DE MARC-
THIROUIN. COMMISSION
D'ENQUETE SUR LES
OVNIS, 29, rue Berthelot,
26000 VALENCE.

DELEGATION LUMIERES
DANS LA NUIT: DROME
ARDECHE, VAUCLUSE.

(Voir photo couverture)



ACCELERATION

Observation : Jeudi 14 mars 1974.

Heure : 02:00 à 02:15.

Commune : La Motte-Fanjas et limite Saint-Nazaire-en-Royans.

Lieu : Le long de la D. 76.

Date de l'enquête : 6 avril 1974.

Contre-enquête : Avril 1975.

Equipe des enquêteurs AAMT et LDLN :
MM. Bonnaventure R., Chaloin A., Duquesnoy D.,
Figuat M., Peyrent C.

Identification du témoin :

Nom : (anonymat demandé).

Sexe : féminin.

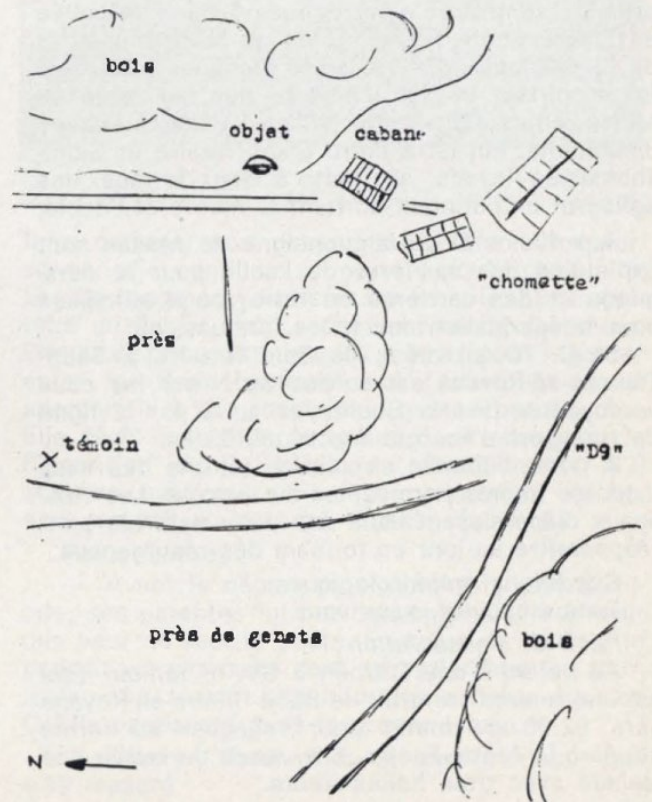
Mariée à un agriculteur, 5 enfants dont l'aîné
avait 18 ans lors de l'enquête. Sans profession.

Domicile : La Motte-Fanjas (120 habitants) à
3 km de Saint-Nazaire-en-Royans. A la limite des
départements de la Drôme et de l'Isère.

(Suite page 22)

et au-dessous un autre dôme plus petit qui semblait être en verre, mais du verre non transparent. La grosseur de cet engin ne dépassait pas celle d'une pièce de cinq francs à bout de bras. Pas de hublot, ni de fumée, ni changement de forme ou de couleur; aucune vie ne semblait venir de cet objet, quand au bout de quatre minutes le dôme du dessous se mit à clignoter intérieurement d'une lumière légèrement jaunâtre, non éblouissante, les clignotements s'allumaient et s'éteignaient progressivement en augmentant et diminuant d'intensité toutes les deux secondes. Puis, au bout de quelques secondes la lumière est restée allumée et cela jusqu'à la fin de l'observation sans changer d'intensité et, à partir de ce moment l'objet a commencé à s'élever perpendiculairement d'abord très lentement puis a augmenté rapidement de vitesse et a disparu dans les nuages.

Je suis resté là complètement abasourdi, me demandant si je n'avais pas rêvé, non car c'était trop réel pour être une hallucination, bien qu'il n'y ait eu aucun bruit. Alors je suis parti en courant chez moi, mais arrivé à la maison je n'ai rien dit à mes parents, malgré que ma mère me trouva pâle en rentrant, mais je lui dis que j'avais un peu froid. Voilà ce qui c'est passé et, croyez-moi, je ne suis pas près de l'oublier et c'est de là que j'en suis venu à m'intéresser sérieusement aux OVNI.



Localisation du phénomène dans le temps :

Heure locale : 02:00 à 02:15.

Jour : Jeudi 14 mars 1974.

Localisation dans l'espace :

Commune de La Motte-Fanjas et limite de Saint-Nazaire-en-Royans.

N° de la route : Départementale 76 qui mène de Saint-Nazaire-en-Royans à Saint-Jean-en-Royans. Département de la Drôme. (Carte d'état-major 1/50.000, Romans-sur-Isère, feuillet n° XXXI-35. Carte Michelin au 1/200.000, n° 77, pli 3).

Présentation des lieux :

La Motte-Fanjas est une petite commune essentiellement agricole qui fait partie de la verdoyante région du Royans. Pays de plateaux et de collines (altitude variant de 225 m. à 1 000 m.) entaillées dans des dépôts tertiaires, c'est l'une des parcelles de la France bien close (on y entre que par quelques passages), variée, sauvage par ses immenses forêts, fraîche par ses impétueuses rivières peuplées de truites, mais domestiquée par les siècles d'agriculture (céréales, tabac, noyers) et de bucherage.

Cette région se présente comme une échancre très largement ouverte face à l'O dans le massif montagneux du Vercors, massif dont la structure est de calcaire urgonien (tiré de Orgon, petite localité des Bouches-du-Rhône, désigne un faciès d'âge compris entre le Baviémien basal et l'aptien supérieur). Cette échancre donne naissance à deux gorges étroites et profondes : l'une au N dénommée « Gorges de la Bourne » où coule la rivière du même nom (route de Pont-en-Royans - Villard-de-Lans), l'autre plus au S, connue sous le nom de « Grands Goulets » et « Petits Goulets », où la Vernaison descend en cascade (route hameau des Baraques-Pont-en-Royans).

A l'E coule la Lyonne dans une vallée dont le versant S est constitué d'un arête rocheuse culminant à 1 300 m. C'est la montagne de Musan, premier contrefort alpin dominant toute la vallée de l'Isère et du Rhône. C'est au N de Musan et de la montagne de la Sieurle, dominante, au N-O Rochechinard et son château, que se situe La Motte-Fanjas. Ce petit village d'une centaine d'habitants, encastré entre Saint-Nazaire et Saint-Thomas-en-Royans, se limite à deux fermes, une église et un bâtiment abritant la mairie et l'école.

Aux flancs O de la montagne de Musan sont exploitées des carrières de kaolin pour la céramique et des carrières de terre rouge siliceuse pour la fabrication des tuiles, briques, etc.

La D. 76 qui mène de Saint-Nazaire à Saint-Thomas-en-Royans est bordée au N par les eaux verdoyantes de la Bourne et au S par la ligne de transport d'énergie électrique 63 kv.

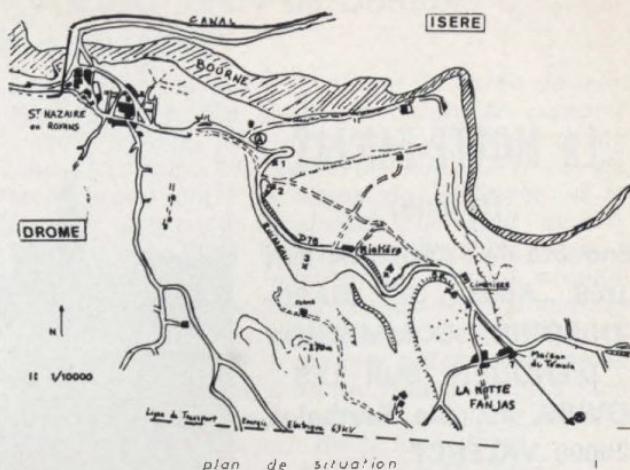
A noter l'intense circulation interne des eaux dans les roches perméables du Vercors. Les ruisseaux disparaissent dans des puits naturels pour réapparaître au jour en formant des résurgences.

Conditions météorologiques :

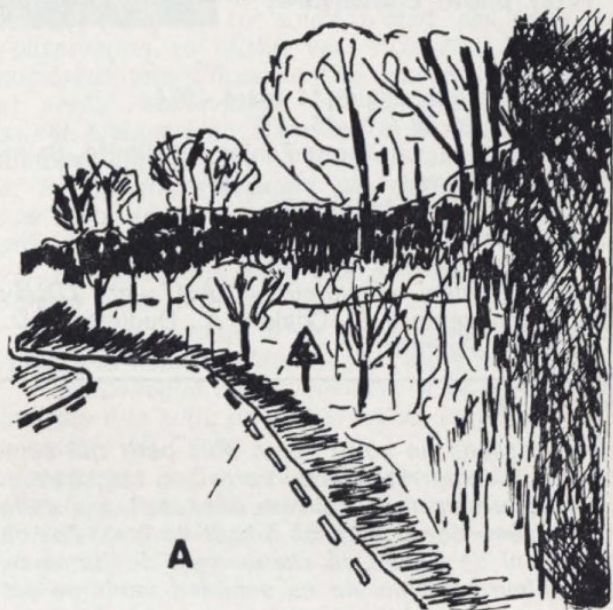
Temps couvert, sans vent.

Récit de l'observation :

Au volant d'une Citroën 3 CV, le témoin (qui est une femme) rentrait de Saint-Hilaire-en-Royans vers 02:00 du matin pour regagner sa ferme située à La Motte-Fanjas. Elle venait de veiller une malade avec trois belles-sœurs.



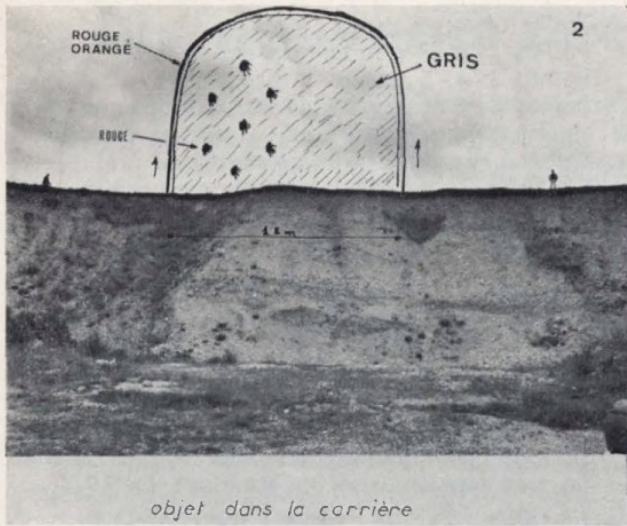
A la sortie de Saint-Nazaire-en-Royans sur la D. 76 (point A) et avant d'aborder un virage en épingle à cheveux qui est en montée, elle vit en face d'elle (à droite du panneau de signalisation et en hauteur - dessin 1) une lueur éclairant les arbres et la route qui surplombe (point n° 1).



début de l'observation

Elle pensa aux phares d'un camion qui descendait et serra aussitôt sur sa droite. Après avoir franchi le virage en seconde, ne rencontrant aucun véhicule, elle crut que le camion avait stationné dans une carrière (point 2) qui est en retrait à gauche de la route (après un second virage à gauche dit « virage des carrières »). Pensant y trouver le camion elle aperçut « comme un gros parachute » s'élevant du dessus du fond de la carrière (photo n° 2). C'était un dôme de couleur gris sombre, bordé d'un liseré rouge-orangé. Sur sa surface se trouvait des points rouges avec des flammèches (que le témoin compara à des tuyères) répartis sur la gauche sans uniformité. A cet endroit le témoin passe sa troisième vitesse et accélère.

Ayant franchi une distance de 300 mètres, elle aperçoit sur sa droite, dans un pré, à quel-



objet dans la carrière

ques mètres du sol, une forme rectangulaire arrondie à chaque extrémité de couleur semblable à l'objet précédent. Cette fois les flammèches rouges sont réparties sur toute la surface. Cette forme à vitesse lente suit une trajectoire parallèle à la voiture en avant de la colline qui domine le pré, dépassant la partie boisée du bas de la colline et le milieu de celle-ci (distance évaluée par le témoin 4 à 5 mètres de la voiture) (photo n° 3 et point n° 3). L'objet, lui, apparaît à gauche de la route au-dessus de la ferme « Rietière » puis au-dessus de la butte (point n° 4 et photo n° 4).



franchissement de la butte

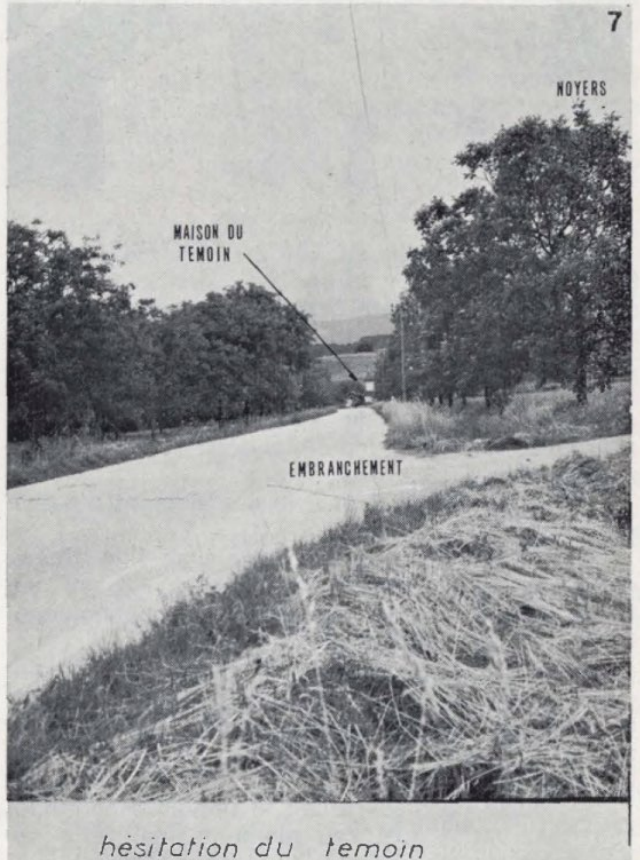


TRANSFORMATION

La vitesse de l'objet semblait plus rapide.

Au niveau de la butte, la route fait un virage à 90°. A 200 m. du virage, elle distingue, en face d'elle à droite de la route, derrière les branchages d'une touffe d'arbres (point n° 5) une forme au contour indéfini (photo n° 5) de couleur rouge. Au niveau du cimetière, au début d'une ligne droite, son regard est attiré à sa droite par une boule rouge (à 5 m. du témoin, d'un diamètre de 5 m. et à quelques mètres du sol) (point n° 6 et photo n° 6).

La boule rouge s'éloigne rapidement (parallèlement à la route et passe au-dessus d'une rangée de noyers. Au niveau d'un embranchement qui mène à La Motte-Fanjas, le témoin voulut s'arrêter pour observer (photo n° 7). Voulant cependant



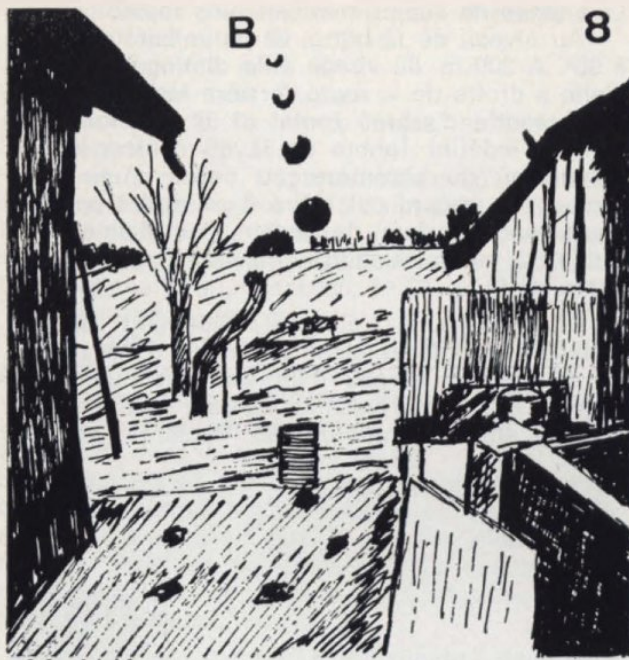
hésitation du témoin

faire partager son observation à une autre personne, elle continue sa route jusqu'à chez elle. Là elle range sa voiture et ne voit rien, la trajectoire de l'objet étant cachée par un baraquement. Elle se déplace de quelques mètres pour regarder entre les deux baraquements (dessin n° 8) et aperçoit la boule rouge plus grosse que la lune. Elle réveille sa fille et toutes deux observent la disparition de la boule en direction du S-E (Combe-Laval) qui diminue de volume en s'éclipsant progressivement par tranche (point B).

Faits annexes :

— Avant le départ du témoin vers son domicile, ses parentes lui ont demandé si elle n'avait pas peur de rentrer seule. En cours de route elle pensait « à ces trucs dont on parle dans les journaux ». Le témoin ayant lu des articles sur les OVNI's paraissant dans la presse locale.

— Durant l'observation le témoin n'était pas très rassuré.



disparition par tranches

— Entre les points 2 et 3 du plan au 1/10 000, l'objet a sans doute traversé la route, mais le témoin n'en fait pas état, sans doute ne s'en est-il pas rendu compte. Au point 5 le témoin aurait dû regarder sur sa gauche, or il a été attiré par la forme indéfinie derrière les arbres devant elle.

Entre les points 5 et 6 le changement n'a pas été observé.

— Lorsque le témoin a appelé sa fille aînée, cette dernière déclara vivement : « C'est un OVNI » ayant eu connaissance du phénomène OVNI par des camarades.

— Dix minutes après s'être couché, le témoin essayant de s'endormir, fut pris de tremblement et ressentit un échauffement au niveau de la nuque. Son mari lui ayant alors déclaré « tiens, tu n'as pas eu peur ».

— Phase de disparition : le témoin a continué son observation jusqu'au moment final. Elle se souvenait d'avoir observé il y a dix ans une boule rouge disparaissant dans la même direction avec les mêmes caractéristiques.

Commentaire des enquêteurs :

- Aucun incident de fonctionnement du véhicule.
- Aucune trace n'a été relevée.
- Estimation de l'objet vu dans la carrière environ 12 mètres de large.
- Derrière la carrière s'étend une prairie sur terrain plat. L'objet devait être assez loin comparé à la taille de l'observation au point 3.
- Point 3 : après estimation sur les lieux, l'objet devait se trouver à une dizaine de mètres du témoin et non à 4-5 mètres. D'après dessin du témoin et estimation sur les lieux, les proportions de l'objet seraient 10-15 mètres de large pour 30-40 mètres de haut.
- Point 6 : l'objet étant passé au-dessus des noyers le témoin a estimé la largeur de la boule équivalente à l'écart entre les deux noyers. Ce qui fait un diamètre d'une dizaine de mètres.

- Trajectoire :
Points 1-2-3 donnent direction S
Points 3-4-5 donnent direction E
Points 5-6 et disparition donnent direction S-E.
Soit l'objet a changé trois fois de trajectoire en se transformant au point 5, soit il y aurait plusieurs objets.

Longueur du trajet parcouru par le témoin : 2 km. pendant lesquels ce dernier a vu l'objet par intermittence et à faible distance.

Entre les points d'observation 2-3, 3-4 et 4-5, le témoin, occupé à la conduite de son véhicule et à la surveillance de la route, n'a rien constaté.

— La disparition de l'objet a eu lieu en direction de Combe-Laval où nous avons recensé de très nombreuses observations en 1974.

— Le témoin est une femme très hardie.

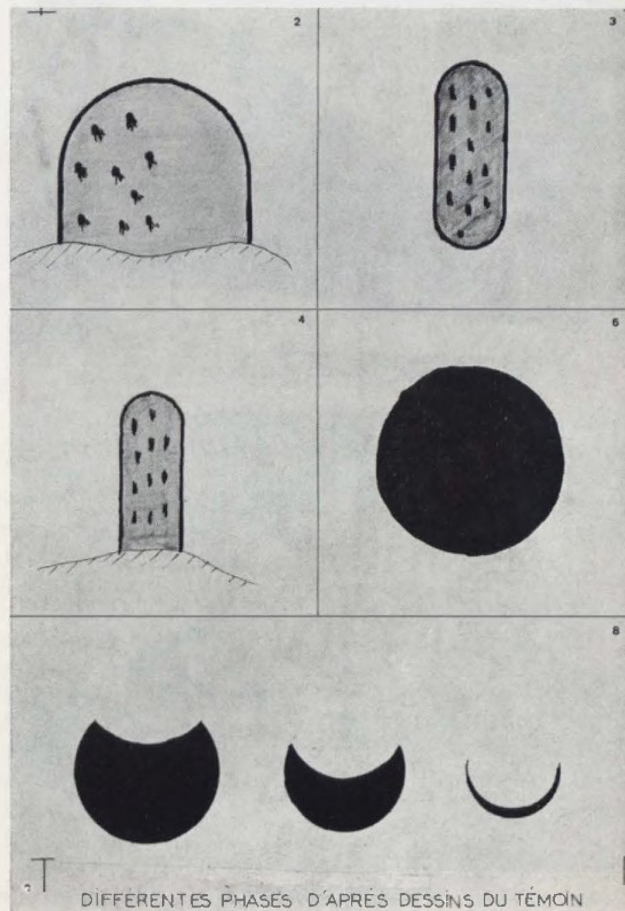
— Il faut noter que nous avons eu quelques difficultés à obtenir une estimation des tailles et distances.

Crédibilité : 2,84

Etrangeté : 3.

Contre-enquête avril 1975 :

Les déclarations du témoin n'ont pas varié. Certains faits nous paraissent curieux, en particulier le passage du point 3 au point 4 : le témoin n'a pas vu l'objet traverser la route. Ceci pourrait laisser supposer qu'il ne s'agit pas du même objet. Il en est de même du passage entre les points 2 et 3. Précision supplémentaire : le lendemain de l'observation, le témoin s'est rendu sur les lieux de l'observation au point 2, elle constata que l'herbe était racornie.



DIFFERENTES PHASES D'APRÈS DESSINS DU TÉMOIN

Un nouveau Détecteur Magnétique

Des descriptions de détecteurs magnétiques à ILS ou RLS ont déjà été données dans la revue (1). Ces détecteurs, parfois de conception astucieuse, tel celui proposé par R. Ollier (2), sont de mise au point difficile ou trop peu sensibles. Le détecteur proposé aujourd'hui est à réglage de sensibilité électronique. Il permet d'obtenir facilement la sensibilité maximum qu'il est possible d'atteindre avec un système à RLS. Sa consommation faible (0,8 mA) permet, par l'emploi de piles a forte capacité, une très grande autonomie. De réalisation et de réglage faciles, sa diffusion en kit à monter peut être envisagée.

Avec la maquette réalisée, une sensibilité de 1 500 γ a été facilement atteinte, après retouche des réglages la sensibilité a été poussée à 2 000 γ . Il semble raisonnable de limiter la sensibilité à 1 500 ou 2 000 γ afin que le détecteur soit de mise en service facile.

Principe du détecteur :

Un générateur à impulsions commande un circuit de stabilisation de tension qui alimente à travers des résistances ajustables les RLS. Les résistances sont réglées de manière à amener

les RLS au seuil de collage. Si un champ magnétique extérieur suffisant vient s'ajouter au champ d'excitation, un des RLS collera. Pour réduire la consommation et avoir une remise à zéro automatique les RLS sont alimentés 1/300^e du temps approximativement toutes les 0,3 seconde. Si un champ magnétique extérieur a permis le collage d'un RLS lors d'un créneau d'excitation, les contacts de celui-ci commandent un avertisseur (buzzer) et modifient la durée d'excitation des RLS. Il y aura appel cadencé du détecteur durant le temps que sera présent le champ extérieur.

Réalisation :

En fonction des possibilités de chacun, elle se fera sur une plaque perforée (veroboard) ou circuit imprimé. Les RLS seront disposés parallèlement à trois centimètres l'un de l'autre sur une extrémité du circuit. Le sens du courant dans les RLS sera inversé l'un par rapport à l'autre. L'avertisseur, ainsi que les piles seront éloignés au maximum des RLS.

Réglage du détecteur :

Le montage sera éloigné de tout objet magnétique et orienté. On optera pour que l'extrémité du circuit comportant les RLS soit dirigé vers le Nord.

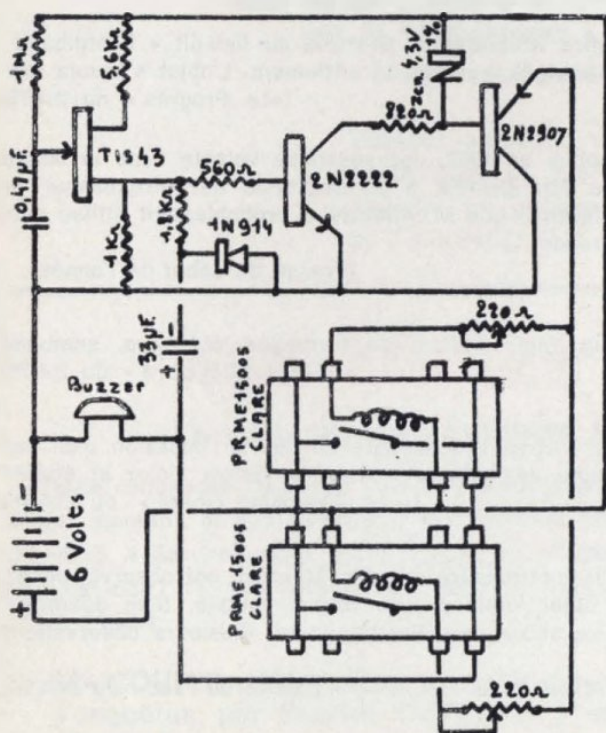
- 1° Régler les résistances ajustables pour qu'aucun son ne sorte de l'avertisseur.
- 2° Tourner un des réglages jusqu'à ce qu'un son se fasse entendre.
- 3° Revenir très légèrement en arrière jusqu'à disparition du son.
- 4° Régler la deuxième résistance comme en 2 et 3.

Si les réglages ont été faits avec minutie selon la méthode décrite ci-dessus le détecteur sera à son maximum de sensibilité.

Il pourra être procédé à un contrôle de sensibilité du détecteur à l'aide d'un aimant qui sera plus ou moins rapproché des RLS (3).

Lors des réglages ou d'essais de fonctionnement, laisser le détecteur appeler le minimum de temps car à l'appel la consommation n'est pas négligeable et de longs essais répétés réduiraient dans de grandes proportions l'autonomie du détecteur.

C. De Zan.



DERNIERE HEURE.

VIENT DE PARAITRE

LE NOUVEAU DEFIL DES O.V.N.I.

par J.-C. BOURRET

(En vente librairie des Archers « Service spécial LDLN ». - Voir adresse page 27).

Franco : 40 F.

(1) LDLN N° 118 et 144.

(2) LDLN N° 144.

(3) Voir : Mesure en Ufologie (LDLN N° 139).

UN DETECTEUR MAGNETIQUE DISPONIBLE EN KIT

Disponible en kit, le détecteur magnétique GT 78 est une version améliorée du détecteur décrit dans ce numéro. Il est d'un réglage encore plus précis.

Le Kit comprend tout le matériel nécessaire à la réalisation (boîtier non fourni). Son prix est de 85 00 F. franco.

Adressez vos commandes à : R.D. ELECTRONIQUE, 4, rue Alex. Fourtanier - 31000 Toulouse.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 26 JANVIER 1976 : BEAUNE (Côtes-d'Or)

Vers 21:45, M. Claude Cretin, circulant sur la route de Bouze, perçut trois « appels successifs de projecteur » puis soudainement il vit dans les broussailles en surplomb de la route, face à lui un « scaphandre » immobile, jaune-orange, avec les bras très décollés du corps, la tête munie d'un casque au sommet rond, barré à hauteur des yeux par une glace rectangulaire, surmontée d'un phare émanant une lueur blanchâtre. De la silhouette, à environ 6 ou 7 m., on ne voyait que la partie supérieure, le bas étant dissimulé dans les broussailles.

Le témoin, en rentrant chez lui, prévint la gendarmerie, qui ne put venir que le lendemain constater des branches fraîchement brisées à 3 ou 4 m. (« Le Bien Public » du 24.3.76)

LE 12 MARS 1976 : BRIOLLAY (Maine-et-Loire)

Entre 21:15 et 21:30, un habitant de Briollay, rentrant chez lui avec sa femme, a vu une masse lumineuse rouge avec des étincelles, traversant le ciel à haute altitude et à grande vitesse dans le sens NO-SE ; le phénomène disparut derrière la ligne d'horizon. La station météo n'a rien observé ce soir-là dans le ciel.

(« Presse du 15 mars 1976 »)

LE 28 MARS 1976 : BILBAO (Espagne)

Quatre personnes, dont un curé, ont observé une quarantaine d'OVNIs au-dessus du col d'Opacua, dans la province d'Alava (Biscaye). Les engins se déplaçaient en formation à haute altitude. Des avions à réaction ont vainement essayé de s'en approcher.

(« La Tribune-Le Progrès », « La Montagne » du 3.4.76)

LE 29 MARS 1976 : ROANNE (Loire)

Vers 17:10, de son domicile, Patrick Franchon, a pu voir un objet rond, d'une dizaine de mètres de diamètre, de couleur orange-rouge, s'immobiliser 2 à 3 s., à près de 1 km. de lui. Le témoin, muni alors d'un appareil photo polaroïd, prit une photo, et l'objet repartit alors sur trajectoire NS puis disparut. La photographie bien que peu nette, laisse apparaître une forme ronde au-dessus des toits d'immeubles

(« La Tribune-Le Progrès » du 1.4.76)

LE 31 MARS 1976 : ROANNE (Loire).

Vers 7:00, Mme Petiot, boulangère d'Ambierle, aperçut entre Ambierle et St-Haon, au lieu-dit « Pontgibaud » un engin en forme de « bibendum » émettant une lueur rouge-orangée, ainsi qu'un sifflement. L'objet s'envola rapidement à la verticale.

(« Le Progrès » du 2.4.76)

A PROPOS D'ADAMSKI

M. Adamski, négociant en sodas, prétendit avoir photographié, en 1952, une soucoupe volante dans le désert de l'Arizona... Mais la forme de l'engin photographié ressemble étrangement à un couvercle de refroidisseur de bouteilles (trouvé dans la cave d'un restaurant italien en Angleterre) que M. Adamski a probablement utilisé pour son truquage. Cet artifice a été découvert par M. Richard Lawrence.

(Presse du début de l'année).

LE 30 MARS 1976 : ASCOLI PICENO (Italie).

Des pêcheurs ont observé pendant quelques secondes, un engin brillant de formation oblongue, semblent sortir de la mer.

(« Le Midi-Libre » du 2.4.76)

LE 3 AVRIL 1976 : ISPAHAN (Iran)

Des paysans de la région d'Isphan auraient vu trois « êtres » descendre du ciel à l'occasion d'un fort orage de grêle le soir. Ces êtres avaient la peau verte (comme des grenouilles) et le ventre violet et étaient plus larges que hauts (1,80 m. sur 1 m.).

(« Le Dauphiné Libéré » du 5.4.76)

LE 10 AVRIL 1976 : SAINT-DIE (Vosges).

Vers 3:55 du matin, plusieurs témoins, dont M. Dumonteil, contremaître aux Ets Marchal, ont observé, durant plus d'une minute, au-dessus du massif de la Madeleine, un objet lumineux, de forme conique, bien délimitée. L'engin, immobile quelques instants, s'est ensuite dirigé à vive allure vers Rambervillers. Plusieurs observations auraient été faites ces dernières semaines dans les Vosges.

(« L'Alsace » du 11.4.76 » ; « Liberté de l'Est » du 11.4.76)

LE 19 AVRIL 1976 : ROBERTSAU (Bas-Rhin)

Vers 2:00 du matin, 3 jeunes filles ont observé, de leur foyer, pendant environ une heure et demie, une boule jaune lumineuse à la hauteur du quatrième étage du pavillon Schutzenberger, situé à 200 m. d'elles. L'engin semblait sautiller sur place avec un mouvement pendulaire, puis il partit en direction de la clinique St-François en émettant un sifflement. Un autre témoin, au pont du Rhin, a observé ce phénomène.

(« Dernières Nouvelles d'Alsace » du 23.4.76)

LE 24 AVRIL 1976 : EYMET (Dordogne).

Dans l'après-midi, au lieu-dit « La Rouquette », M. et Mme Martin ont aperçu à 300 m. d'eux, deux disques lumineux. De couleur vert jade les objets plongèrent perpendiculairement au sol et disparurent dans un nuage noir. Ce phénomène se produisit deux fois avant la tombée de la neige et des perturbations dans la télévision.

(« Sud-Ouest » du 28.4.76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.**

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausonne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.

b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés.

c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante.

M. TOUGERON Paul
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.).

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scaïron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE

par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Veillez adresser vos commandes aux Editions
ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris
(joindre un chèque postal ou bancaire). PRIX :
30 F FRANCO.

NOS LIVRES SELECTIONNES

LA LIBRAIRIE DES ARCHERS SERA FERMEE TOUT LE MOIS D'AOUT

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 9 F.
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 28,50 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 11 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

(Suite page 28)

LIVRES SÉLECTIONNÉS

(Suite de la page 27)

8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 31,50 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

9/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VAL-LÉE. Franco : 33 F. Citons parmi ses chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage - La fonction d'Oemii - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. Geller ? - Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir.

10/ FACE AUX EXTRA-TERRESTRES

par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vol permanents des OVNI). Franco : 44 F.

un troisième album de bandes dessinées et photos « OVNI, DIMENSION AUTRE » par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître : d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. (Trancas et Santa Isabel en Argentine, Taizé, Le Malmont près de Draguignan, et les cas de l'Aveyron dont un dessin illustre la couverture de cet ouvrage).

Franco : 34 F.

N. B. — La librairie des Archers « Service spécial LDLN » peut vous fournir n'importe quel ouvrage ne figurant pas dans la liste ci-dessus ; veuillez indiquer le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur et de l'éditeur.

QUATRE NOUVEAUTES :

- 1/ **A LA RECHERCHE DES OVNI**
par J. SCORNAUX et Ch. PIENS
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'œuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.
Franco : 10 F.
- 2/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**
par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD.
Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.
Franco : 55 F.
- 3/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST**
par Ion HOBANA et J. WEVERBERGH.
Franco : 49 F.
- 4/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE**
par Donal E. KEYHOE.
Franco : 39 F.



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	6,00 F
pour 5 macarons :	8,00 F
pour 10 macarons :	12,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1976.